

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 40.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 4 OCTOBRE 1877

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

AVIS

A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

Notre agent, M. H. T. Déchéne, a commencé la visite de nos abonnés à domicile, afin de collecter ce qui nous est dû pour l'abonnement du semestre courant et pour arrérages. Nous prions nos amis de se tenir prêts, et de mettre de côté la somme qu'ils nous doivent, afin de s'éviter à eux-mêmes le désagrément d'être dérangés plusieurs fois pour une si petite affaire, et d'épargner à notre agent des voyages réitérés.

SOMMAIRE

Les Hommes de 37-38 : Les Pacaud, par L. O. David. — Le crime à Montréal. — Le mariage du roi d'Espagne. — Nos gravures : Une audience pontificale. — La passe de Shipka. — La presse de Paris, par Delta. — Christophe Colomb. — L'île de Jersey, par Benjamin Sulte. — Physiologie du mal de mer, par Oscar Commettant. — La monche à patates. — La sénétrerie publique à Paris. — L'émissaire, par Jules Simon. — Toilettes de la saison, par J. B. — Gambetta aux enfers, par Charles de Beaulieu. — Faits divers. — Revue de la semaine. — Prix du marché de détail à Montréal. — Le jeu de Dames. — Les échecs.

NOS GRAVURES : Rome : S. S. le Pape bénissant une députation de pèlerins polonais ; La guerre d'Orient : Ambulance russe à Timova ; La passe de Shipka ; Un pique-nique sur l'île ; Salon de 1877 ; La mort de Robespierre.

LES HOMMES DE 37-38

Les Pacaud

Nous publions les notes qui suivent telles qu'elles nous ont été envoyées par un ancien patriote.

QUELQUES NOTES SUR LES ÉVÉNEMENTS DE 37-38 DANS LE DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Les événements les plus remarquables qui ont surgi dans ce district au sujet de ces troubles sont, je crois, la suspension de l'hon. juge Vallières de St. Réal de ses fonctions judiciaires, pour avoir octroyé un writ *habeas corpus* en faveur de Célestin Houde, les arrestations de MM. Proulx, Hébert, Dr. Rousseau et de J. G. Barthe. Ce dernier fut le seul des quatre qui eut à subir un assez long emprisonnement pour avoir, comme le disait un journal du temps, éternué quelques vers patriotiques. Deux autres arrestations causèrent beaucoup plus d'excitation, surtout

celle d'un M. McDonald, avocat, de Montréal, qui se fixa plus tard à Saint-Anicet, je crois. McDonald était l'un des principaux chefs dans l'organisation de l'insurrection de 1838. Il passait pour avoir de la fortune, et on le disait parent du général McDonald qui commandait alors une partie des troupes anglaises.

Un jour du mois de novembre 1838 avait été fixé pour la prise de Sorel. De fait, ce jour arrivé, il y eut un soulèvement presque général des patriotes des paroisses sur la rivière Chambly, de Saint-Hyacinthe et des paroisses environnantes, et du côté nord du Saint-Laurent depuis Lavtrie jusqu'à Berthier. McDonald s'était rendu à cette dernière place pour ce jour-là. Le bateau à vapeur le *Swan*, appartenant au capitaine J. A. Pacaud, était à l'un des quais du port de cette dernière place, gardant constamment sa vapeur haute, ce qui fit accuser le capitaine J. A. Pacaud de s'être rendu à Berthier pour y prendre les patriotes du nord, les traverser le Saint-Laurent afin de coopérer avec ceux du sud à la prise de Sorel.

L'attaque de ce fort devait se faire la nuit, et l'heure arriva sans qu'il se manifestât aucune indice de mouvement du côté sud du fleuve. Le capitaine J. A. Pacaud, avec quelques matelots, traversa à Sorel à la faveur des ténèbres afin de s'assurer de l'état des choses. Il put s'assurer que le coup était manqué. Les patriotes attendirent en vain toute la nuit les armes qu'on leur avait promises. McDonald crut devoir alors chercher son salut dans la fuite ; il s'embarqua dans un canot avec le Dr. Lafontaine, de Berthier, et descendit le fleuve. Mais une brume des plus épaisses fit qu'il s'égarait sur le lac Saint-Pierre. Le capitaine Pacaud avait pris la même direction avec son bateau à vapeur, mais la brume le força de mettre à l'encre, ce qui fit que le canot se rendit de jour, le lendemain, à Nicolet, et le bateau à vapeur au port Saint-François.

McDonald, exténué de fatigue, au lieu de se réfugier chez un patriote (il devait en connaître plusieurs), entra dans un hôtel tenu par un nommé Antoine Beauchemin ; c'était justement le nid des torys de Nicolet. Il y fut arrêté et le vapeur *Swan* fut saisi par les autorités militaires au port Saint-François. Cette arrestation et cette saisie causèrent une grande joie parmi les torys, qui, avec leurs femmes et leurs filles en grand nombre, accompagnèrent McDonald jusqu'aux Trois-Rivières, d'où il fut dirigé sur Montréal. Le vapeur *Swan* fut accompagné par le vapeur *Camuda* jusque dans le port de cette ville, où il y fut solidement enchaîné.

Le capitaine Pacaud crut conserver sa liberté où McDonald avait perdu la sienne. Il se rendit secrètement à Nicolet avec trois de ses frères, MM. C. A. Pacaud, G. J. Pacaud et Hector Pacaud. Là, bien armés et bien barricadés dans l'ancienne maison du lieutenant-colonel Carmel, ils attendirent les événements. Un jeune homme, M. Lucien Archambault, fils du lieutenant-colonel Archambault, de Saint-Hyacinthe, qui était avec eux, commit l'imprudence de se montrer. Dès lors la maison fut surveillée, et les torys purent s'assurer qu'elle était habitée par des patriotes. Un warrant fut lancé contre le capitaine J. A. Pacaud, et on rassembla un peloton de miliciens pour l'exécuter. Mais soit sympathie ou autres raisons, les miliciens ne montrèrent pas grand zèle. Après quelques

pourparlers, le capitaine J. A. Pacaud leur dit :

“ Nous sommes décidés à ne pas nous laisser prendre ; vous êtes en partie nos amis, allez dire à X..... et à ses amis, les torys de ce village, de venir nous arrêter ; nous les attendons.”

Les torys demandèrent de Montréal la force nécessaire, ce qui fut communiqué aux MM. Pacaud par l'entremise d'un parent qui était dans les bonnes grâces des torys. Alors, le capitaine Pacaud et ses frères crurent qu'ils feraient mieux de laisser la place. Le capitaine Pacaud se rendit chez un nommé Hilaire Richard, dans le township de Stanfold, où il n'y avait alors que quelques maisons.

Un jour, Richard étant allé chez un voisin, à sa grande surprise, il y trouva le célèbre Commeau, qui avait opéré tant d'arrestations, pendant ces deux années, dans le district de Montréal. Il en informa immédiatement le capitaine Pacaud, qui lui dit : “ Je tiens à ce que vous alliez dire à Commeau que je suis chez vous, qu'il vienne exécuter son warrant.” Commeau s'en retourna sans tenter de faire cette arrestation. C'est probablement la seule fois où Commeau montra de la timidité. Plus tard, ces deux hommes se rencontraient à l'hôtel du Canada, à Montréal, et dans quelques pourparlers qu'ils eurent ensemble, le capitaine Pacaud ayant refusé de lui donner la main, Commeau lui dit que s'il n'avait pas exécuté le warrant émané contre lui, c'était par considération pour la famille Pacaud. Le capitaine Pacaud lui dit que c'était faux, que la vraie raison était qu'il avait la certitude de laisser ses os dans les bois de Stanfold.

La seconde arrestation fut celle de A. A. Papineau, notaire, autrefois de Saint-Hyacinthe (mort à la Petite-Nation, chez son frère, l'hon. L. J. Papineau), qui s'était réfugié, après la bataille de Saint-Charles, chez Joseph Prince, écuyer, de Saint-Grégoire, district des Trois-Rivières.

Mr. E. L. Pacaud, jeune avocat, alors pratiquant aux Trois-Rivières, obtint sa mise en liberté de l'hon. juge Vallières de Saint-Réal. Lorsque la nouvelle de cette arrestation se répandit, les torys crurent tenir l'hon. L. J. Papineau, de là grande exaltation chez eux.

Plusieurs autres warrants furent émanés dans ce district, mais sans pouvoir être exécutés. Le patriotisme d'alors offrait presque toujours les moyens de dépister les cerbères du temps.

Nous croyons devoir ajouter au récit qui précède, quelques notes sur les messieurs Pacaud qui y sont mentionnés.

Le capitaine Joseph-Narcisse Pacaud résidait, pendant les troubles, à Saint-Ours, sur la rivière Chambly ; il était propriétaire du bateau à vapeur le *Cygne*, qu'il commanda, en qualité de capitaine, pendant plusieurs années ; il voyageait entre le Bassin de Chambly et Montréal ; depuis qu'il s'est retiré de la navigation, il vit du revenu de ses propriétés.

Charles-Adrien Pacaud, le troisième, résidait à Saint-Hyacinthe pendant les troubles ; il a été engagé pendant plusieurs années dans la navigation, d'abord en qualité de capitaine du vapeur *Lady Colborne*, et ensuite comme propriétaire du vapeur *St. Ours*, qui fut coulé à fond par le vapeur *Camuda* à l'entrée du lac Saint-Pierre. Il réside maintenant à Stanfold ; il est pro-

priétaire de la manufacture de chaussures qui porte le nom de cette place. Il a assisté à la bataille de Saint-Charles. Son fusil lui a été brisé dans les mains par un projectile. Il fut pendant plusieurs années préfet du comté d'Arthabaska, président de la société d'agriculture et des écoles.

Georges-Jérémie Pacaud, le cinquième-demeurait à Saint-Ours ; il réside à Stansfold depuis quelques années ; il fait le commerce de fleur, c'est un des plus grands propriétaires comme l'un des plus riches citoyens des Townships de l'Est.

Hector Pacaud, le sixième, résidait à Trois-Rivières ; il y étudiait la médecine ; il pratique maintenant comme médecin à Fall River. Il s'est présenté deux fois dans le comté de Champlain ; il a été battu la première fois par feu Louis Guillet, et la seconde par l'hon. M. Ross, qui ne l'a emporté que par une majorité de sept voix.

Un mot de M. E. L. Pacaud. Avocat le 26 mai 1836 ; commissaire des banqueroutes pour le district des Trois-Rivières, le 12 février 1844 ; candidat dans le comté de Mégantic, en 1850, contre Dunbar Ross et Robert Layfield, battu par Ross de 32 voix. Candidat en 1852, dans le comté de Nicolet, contre Thomas Fortier et Téléphore Fournier, aujourd'hui juge de la Cour Suprême.

M. Edouard Pacaud est un avocat distingué et l'un des meilleurs causeurs du pays.

Nous donnerons prochainement l'histoire intéressante d'un autre membre de cette famille, M. P. N. Pacaud, de Saint-Norbert d'Arthabaskaville, qui était à Saint-Denis, et fut emprisonné en 1838.

L. O. D.

LE CRIME A MONTRÉAL

Le terme d'automne de la Cour criminelle s'est ouvert le 24 septembre dernier, au palais de justice à Montréal, sous la présidence de l'hon. juge-en-chef Dorion et de l'hon. juge Cross, le nouveau membre de la Cour du Banc de la Reine. Dans son adresse aux grands jurés, l'hon. juge-en-chef a fait quelques observations d'une importance majeure, au sujet de l'augmentation constante du nombre des offenses criminelles depuis quelques années. Il a suggéré entre autres choses, à ce propos, de rapprocher les termes des sessions de la Cour. Voici ses remarques :

Le grand nombre de personnes dont les noms figurent sur le tableau de la prison, et les offenses graves dont plusieurs d'entre elles sont accusées, ne me permettent pas de vous faire espérer que votre tâche sera légère ou de peu de durée.

L'augmentation rapide, depuis les quelques années dernières, dans le nombre d'offenses criminelles commises dans ce district, est un sujet qui mérite la plus sérieuse attention. Cet accroissement semble exiger quelque changement pour rendre les séances de cette Cour plus fréquentes et l'administration de la justice plus prompte, et par là même plus efficace. Pendant les longs intervalles entre chaque terme, la prison est encombrée de personnes provenant pour la plupart de la classe la plus dépravée de la population. Le temps qu'elles passent dans la prison en attendant leur procès, sans occupation, est pour la plupart une occasion nouvelle de chute dans cette voie malheureuse qui les a conduits à cette position dégradante qu'ils occupent, pendant que le temps nécessaire pour disposer des causes ainsi accumulées ajoute aux dépenses publiques et aux inconvénients de toutes sortes que les jurés, les témoins et autres dont la présence est requise, ont à supporter. Un simple

changement dans le nombre des termes de cette Cour ne serait pas seul un remède suffisant pour diminuer le nombre de crimes, mais viendrait en aide à une plus grande vigilance de la part de ceux qui sont chargés de prévenir les crimes et d'en chercher les auteurs, et à une plus stricte application des peines que la loi impose pour les réprimer. Ce changement atteindra, il faut l'espérer, en partie du moins, l'objet désiré.

LE MARIAGE DU ROI D'ESPAGNE

La nouvelle du mariage prochain du jeune roi Alphonse avec sa cousine germaine, la fille du duc de Montpensier, est confirmée. Dona Mercédès de Bourbon est la fille cadette du duc de Montpensier (le premier fils de Louis-Philippe) et de Dona Luisa d'Espagne (fille cadette du roi Ferdinand VII et sœur de la reine Isabelle). Voici les renseignements que publie à ce sujet un journal parisien :

Dans les hautes sphères mondaines deux événements ont marqué ces derniers jours : la mort de M. de Monts et la presque certitude du mariage prochain du jeune roi d'Espagne avec sa cousine, Mercédès de Montpensier. Par le temps qui court, on ne fait pas des souveraines tous les jours—au contraire—le fait est donc assez rare pour arrêter l'attention du public. Aussi bien, lecteurs et lectrices ne répugnent jamais à entendre parler d'une jolie jeune fille, et la charmante Madrilène qui bientôt portera la couronne, a tous les titres à la sympathie générale.

La princesse Mercédès est née à Madrid, au bout de l'an de Solférino, c'est-à-dire le 24 juin 1860. Elle vient d'avoir dix-sept ans, et déjà, dans l'ensemble, la jeune fille fait place à la femme. Les traits sont d'une exquise douceur et son regard est empreint d'une bonté qui en fait presque oublier l'éclat. Il charme d'abord, on l'admire ensuite. Les cheveux sont châtain et la peau est très-blanche.

La princesse Mercédès, qui tient surtout de sa mère, n'a aucune ressemblance avec la comtesse de Paris, sa sœur aînée. Elle a la grâce spéciale de la Madrilène. Cette qualité lui a valu dans la maison paternelle certaines fonctions domestiques que les Espagnols ne croient pas vouvoir être remplies par ceux qui sont nés loin du Manzanarès : ainsi, c'est la princesse qui est chargée de la mission délicate de servir le thé ; ce qui n'est pas une mince besogne dans le milieu patriarcal où le duc de Montpensier a sévèrement présidé à l'éducation de ses enfants, élevés très-religieusement par Mme de Miranda, que Don Alphonse vient de créer marquise.

C'est Mme de Miranda qui a élevé tous les enfants de la sœur de la reine dans cette maison qui ne rappelle en rien les habitudes de la cour d'Isabelle. Là, le train bruyant ; ici, la vie de famille ; d'un côté, les toilettes éclatantes ; de l'autre, la soie noire, jamais autre chose. On le sait, les deux sœurs se voyaient peu, ce qui fait qu'il y a un an, pas plus, le jeune roi connaissait à peine sa cousine. C'est à Séville que Don Alphonse, après quelques entrevues, parla de ce mariage qu'on cherche encore à reculer, car il y a sur l'époque de sa célébration deux versions différentes.

On dit que Canovas veut le remettre à la majorité civile du roi, ce qui ferait perdre trois ans aux jeunes gens ; mais Canovas, qui sait le danger qu'il y a de jouer avec les sentiments des amoureux, sait aussi qu'une opposition pourrait lui coûter sa place. Le roi, lui, veut se marier tout de suite. Quoi qu'il en soit, une résolution sera prise aujourd'hui peut-être, car c'est hier dimanche que la princesse a dû arriver à Séville. On croit qu'on tombera d'accord pour le mois de janvier. Alors nous aurons une reine de plus ; une reine qui a toujours vécu heureuse parce qu'elle n'a jamais vu autour d'elle que les sourires qu'éveillait sa bonté. Puisse-t-elle ne pas trouver un premier souci dans les plis du manteau royal !

NOS GRAVURES

Une audience pontificale

Dans une de nos gravures, on voit Sa Sainteté le Pape béniissant un groupe de pèlerins polonais. Depuis quelque temps, on le sait, les pèlerinages à Rome se sont multipliés d'une façon remarquable, et de tous les points du globe, les fidèles ont afflué dans la Ville Eternelle. Ces manifestations catholiques ont eu dans les sphères politiques un retentissement sur lequel nous n'avons pas besoin d'insister.

Le spectacle est véritablement émouvant, lorsque l'on voit le vénérable pontife traverser la salle d'audience du Vatican. Porté dans une chaise de velours, escorté de gardes suisses, suivis des prélats de la cour, Pie IX bénit les pèlerins agenouillés qui présentent des scapulaires et des chapelets, et leur adresse en souriant quelques paroles bienveillantes.

L'imposant cortège passe lentement, et, quand le dernier camérier a disparu à l'extrémité de la galerie, l'assistance se retire lentement, et l'on se communique à voix

basse les impressions causées par cette audience dont le souvenir sera pieusement gardé.

La passe de Shipka

La passe de Shipka est en ce moment l'objet de l'attention spéciale de tous ceux qui suivent les événements de la guerre turque.

Le télégraphe nous a apporté et nos lecteurs connaissent le résultat de la terrible série de combats qui ensanglante, depuis plus de cinq semaines, cette région qui domine la Bulgarie. Nous avons dit l'héroïsme des défenseurs et des assaillants de la passe, qui sont restés cinq jours sous les armes, presque sans repos, sans sommeil et sans nourriture.

La grandeur du but poursuivi de part et d'autre expliquait cet héroïsme et cet acharnement.

Pour les Turcs, il s'agissait de compléter le cercle de fer dans lequel ils s'efforçaient d'enserrer l'armée russe afin de la pousser au Danube, de reprendre leur plus redoutable ligne de défense, les Balkans, et d'enlever à l'ennemi la porte de la Turquie d'Europe.

Pour les Russes, il s'agissait de garder cette clef de la Roumélie, qu'ils avaient surprise, et dont la conquête leur coûterait des sacrifices immenses s'ils se la laissaient enlever. Il s'agissait de protéger le front de leur armée principale, et aussi ces foules de Bulgares qui les avaient acclamés et qui redoutent les vengeances de leurs anciens maîtres.

Là, à treize cents mètres au-dessus du niveau de la mer, sur un massif montagneux, pittoresque comme les sites célèbres de la Suisse, entre les plaines de la Bulgarie et les immenses champs de roses de la Roumélie, les deux armées ont combattu avec furie et se sont infligé des pertes immenses.

Le résultat final de cette lutte gigantesque n'est pas encore connu. Les Turcs ont le dessus, mais ils ne sont pas encore complètement maîtres de la position, malgré ce qu'avait annoncé le télégraphe la semaine dernière. Il semble évident, cependant, qu'ils ont réussi à cerner la partie de l'armée russe engagée dans les Balkans.

Voici quelques détails sur cette passe de Shipka, dont la célébrité, paraît-il, ne date pas seulement de la guerre actuelle :

... De la ville de Gabrova, la route se dirige vers le sud. Gabrova, renommé dans toute la Bulgarie par son industrie florissante, compte environ treize cents maisons, avec de beaux bâtiments et nombre d'églises, et peut être considéré comme un unique vaste atelier, vu qu'il n'y existe pour ainsi dire pas une seule maison où ne s'exerce une industrie quelconque, à l'aide de l'eau comme force motrice.

Le point le plus pittoresque de la route qui mène au passage de Shipka est celui du confluent de la Panitcharka avec la Koseritza, dominé de tous côtés par des parois abruptes de pierre calcaire blanche.

La route atteint la première maison de garde (karaoula), d'où l'on aperçoit à l'est, dans une vallée latérale qui s'abaisse vers la vallée de la Jantra, le couvent de Sveti-Sokol, relié à la route du col par un chemin qui traverse une magnifique forêt. La deuxième maison de garde est à 1,033 pieds au-dessus du niveau de la mer, la troisième à 1,246 pieds. Non loin de cette dernière, s'élève, à l'ouest, la colline du château du roi Marko, d'où l'on jouit d'une vue extraordinairement étendue du côté du nord. Les regards portent jusqu'au delà de Gabrova ; on aperçoit distinctement les deux routes conduisant, l'une à Selvi, et plus loin à Lovatz et Plevna, l'autre à Drenova et Tourново—formant la ligne de communication la plus directe avec Routschouk et Bucharest, d'un côté, avec Osman-Bazar, Eski-Djouma et Schoumla, de l'autre côté. Au sud, par contre, ce passage conduit au cœur même de la Turquie d'Europe, à Philippopoli et à Andrinople.

De ce point, la grande importance du défilé de Shipka sous le rapport militaire saute aux yeux de tous—ce dont témoigne aussi les chants populaires et les légendes. C'est en effet là que Marko, le héros national des Slaves du Sud, défendit la montagne contre les Turcs.

Un peu au delà de la dernière maison de garde se trouve le col même, à une altitude de 1,318 mètres au-dessus de la mer, d'après la carte de l'état-major autrichien. A peine le col franchi, le regard plonge dans la célèbre "vallée des roses" de Kazanlyk, le Schiraz de l'Europe. On voit pour ainsi dire deux mondes à ses pieds.

Au nord, des montagnes et des vallées, des prairies monotones, coupées çà et là de forêts de chêne et de hêtre, on milieu desquelles on aperçoit à peine les chétifs hameaux aux toits blancs des montagnards bulgares. Au sud, par contre,

on aperçoit la "Tekné de Kazanlyk," vaste plaine abritée par de petites collines ondulées contre les vents du sud-ouest, émaillée de champs de blé et de champs de roses, sillonnée de ruisseaux argentés, ombragée par de splendides groupes de noyers, et couverte de villages turcs, aux blancs minarets et aux maisons aux toits rouges.

On se croit transporté soudain, comme par un coup de baguette magique, d'Europe en Asie-Mineure.

La route descend d'abord en faisant de nombreux détours, puis, assez directement, sur une pente très-rapide. Tandis que de Gabrova au col on compte quatre lieues et demie, on arrive en une heure du col au village de Shipka. La route est difficile pour les voitures. Shipka est un gros village de huit cents maisons bulgares, avec deux églises. Le village s'étend au nord dans une gorge du Balkan, bordée de forêts. Au sud, se déroulent sous les yeux les vastes plantations de roses auxquelles la localité doit son bien-être. A mi-chemin de Kazanlyk est situé le pittoresque village turc de Haskioï, entre des champs de roses et des bouquets de noyers. On compte une heure de Shipka à Haskioï, d'où l'on arrive aussi en une heure à Kazanlyk, toujours entre des allées de magnifiques noyers.

La ville de Kazanlyk a bien le cachet des villes turques. D'après Kanitz, sa population est de 21,000 âmes. La ville doit sa prospérité à sa position centrale. Deux routes la relient avec le bassin de la Maritza ; de plus, le passage de Shipka est, jusqu'à une grande distance, la seule route par laquelle les voitures puissent franchir le Balkan. Du haut de la colline dite Tulbé-Bair, au nord-ouest, Kazanlyk, avec ses nombreux minarets, paraît sortir d'un immense parc naturel.

LA PRESSE DE PARIS

Nos lecteurs aimeront sans doute à avoir quelques renseignements sur la presse parisienne organe et image de la ville la plus civilisée du monde, source intarissable de bonnes et de mauvaises idées, d'opinions et de sentiments qui font le tour du monde. Commençons aujourd'hui par les journaux conservateurs.

L'Univers.—Journal catholique avant tout. Pour échapper à la république de 1848, il contribua à faire accepter Napoléon III par le clergé et les catholiques, attaqua ensuite l'Empire avec violence et fut plusieurs fois suspendu ; combat la République depuis la chute de Napoléon, et soutient en ce moment l'acte du 16 mai et le ministère Broglie. Rédacteur : Louis Veuillot, l'un des journalistes les plus remarquables que la France possède, absolu dans ses principes, terrible dans la lutte, sans merci pour l'erreur, implacable envers tous ceux qui ne partagent pas ses opinions ; réprimandé par Rome, il y a quelques années, à cause de ses attaques trop violentes contre des écrivains catholiques.

Inutile de dire que Veuillot est en faveur de la monarchie, mais d'une monarchie chrétienne et libérale où les libertés publiques seraient respectées. Il disait en 1871 : "Aucune monarchie n'est praticable sans le plus large essor des libertés publiques et sans la participation républicaine du peuple au gouvernement et à l'administration." Il accepterait et même préférerait à tout autre système une république chrétienne sous une présidence héréditaire.

Comme on le voit, Veuillot est loin d'être en politique ce que l'on pense généralement. Il n'a pas craint de dire que, s'il accepte le comte de Chambord, ce n'est pas au point de vue de la légitimité, mais parce que l'homme lui plaît. Quand il a dit cela, le comte de Chambord venait de se prononcer en faveur du suffrage universel honnêtement pratiqué.

Le Monde.—Journal catholique, mais plus conciliant que *L'Univers* ; l'organe d'un bon nombre d'évêques et de membres du clergé qui n'aiment pas le ton sarcastique et blessant de Veuillot, sa manière peu charitable de faire la guerre. Rédacteurs : Armand Ravelet, Léon Gauthier et Coquelle.

La Défense.—Célèbre depuis quelque temps par sa polémique ardente en faveur de MacMahon et du coup-d'état du 16 mai.

Le Français.—Organe de M. de Broglie, le chef du cabinet actuel, qui a toujours été, comme on sait, catholique libéral, orléaniste, et l'un des plus redoutables adversaires de Veuillot. Mais les événements actuels ayant relégué à l'arrière plan la question du catholicisme libéral, les deux célèbres polémistes marchent ensemble à

l'heure qu'il est contre l'ennemi commun, le socialisme. *Le Français*, rédigé par un homme de talent, M. François Besloy, qui écrit sous le pseudonyme de Bernadille, est bien vu dans le parti conservateur, et soutient avec succès la politique du cabinet actuel.

L'Union.—Catholique, légitimiste et bien fait, considéré comme l'organe du comte de Chambord.

La Gazette de France.—Catholique, légitimiste et libérale en politique, c'est-à-dire en faveur de l'alliance du principe monarchique avec les franchises parlementaires ; organe de la droite proprement dite. C'est dans la *Gazette de France* que Pontmartin publie ses admirables critiques littéraires.

Paris-Journal.—Journal bonapartiste.

La Patrie.—Bonapartiste modérée comme *Paris-Journal*, mais plus religieuse.

Le Pays.—C'est le journal du fameux Paul de Cassagnac, qui est toujours prêt à achever à coups d'épée ou de pistolet ceux que sa plume n'a pas suffisamment écharpés. Ses violences et ses audaces ont paru si compromettantes pour la cause qu'il soutient, que M. Rouher, le chef autorisé des bonapartistes, s'est cru obligé de donner au fougueux polémiste une leçon de discipline et de modération qui a été mal reçue.

Le Figaro.—Légitimiste et religieux, mais plus léger que ceux qui précèdent ; habile dans l'art d'exploiter la curiosité publique ; journal à sensation, populaire, par conséquent. Propriétaire : M. de Villemessant, l'un des doyens du journalisme parisien, aussi habile que spirituel et homme d'affaires, qui a toujours su s'entourer de la fleur des écrivains de la France. Il a aujourd'hui pour collaborateurs M. Saint-Genest, dont les écrits font sensation ; M. Clément Duvernoy, qui écrit sous un nom de plume, et plusieurs autres.

Le Siècle.—Le journal le plus anti-religieux et le plus répandu de la France, républicain avancé.

Le Journal des Débats.—Républicain. Principal rédacteur : John Lemoine.

L'Ordre.—Journal bonapartiste, organe de M. Rouher, l'ancien ministre de Napoléon III.

La Liberté.—Journal du fameux Emile de Girardin, l'un des plus anciens et des plus distingués journalistes de la France. Républicain.

La République Française.—Organe de Gambetta.

La Presse, *le Bien-Public*, *le Temps*, *le XIXème Siècle*, organe de M. About, etc., et une foule de journaux radicaux.

DELTA.

CHRISTOPHE COLOMB

L'on croit généralement que Christophe Colomb était né à Gênes ? Eh bien ! la *Revue politique et littéraire* se charge de vous détromper à cet égard.

Colomb est... Corse !

Christophe Colomb est né, non dans la ville de Gênes, mais bien dans la *République de Gênes*. Des documents, découverts il y a quelques années, nous permettent d'avancer que l'amiral a vu le jour dans une ville génoise à la vérité, mais située en Corse, la ville de Calvi.

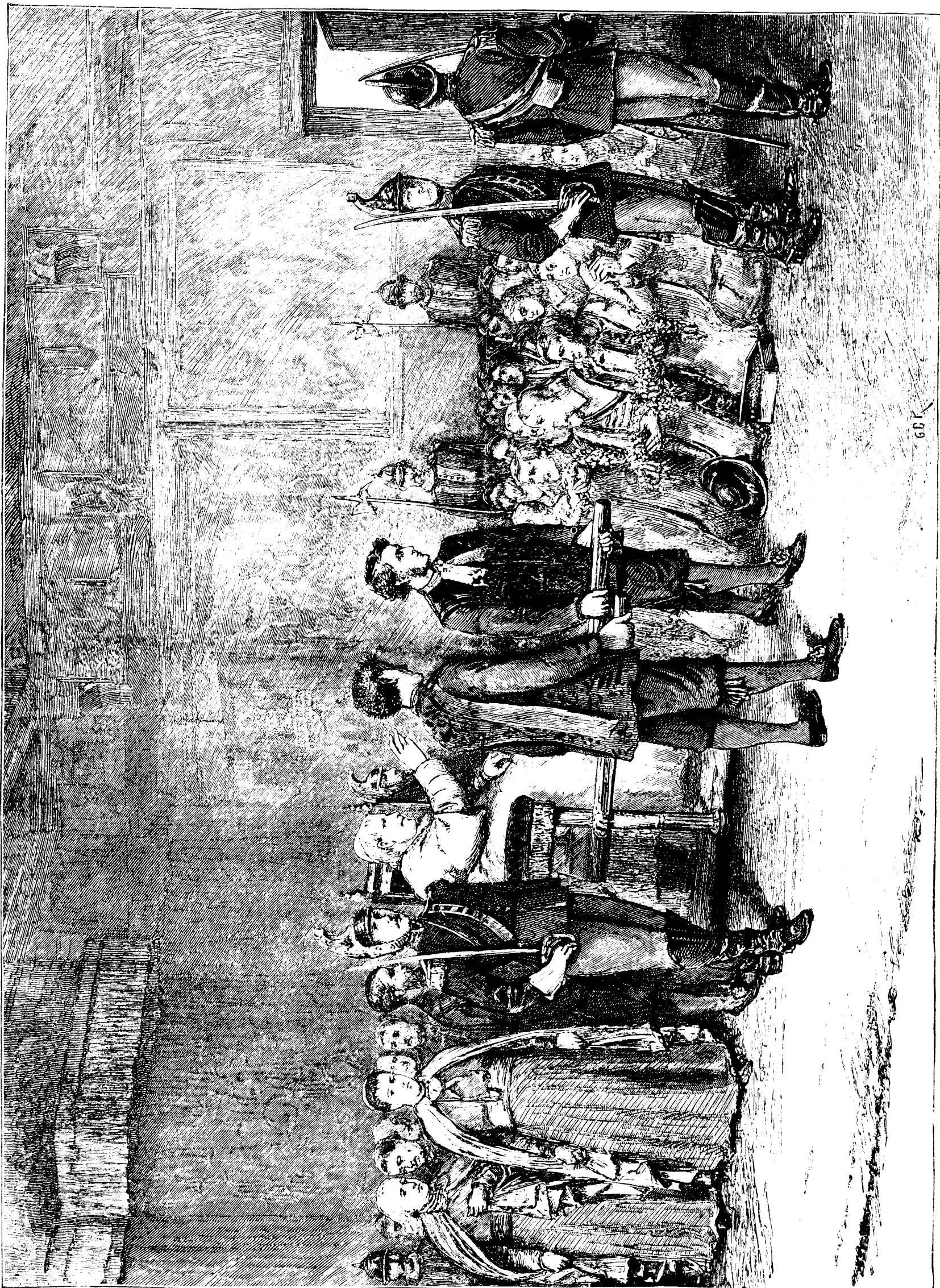
Ces documents ne sont rien moins que l'acte de naissance de Christophe Colomb et des actes de baptême où il figure comme parrain. Il est dit dans l'acte de naissance que : "Cristoforo, fils de Dominica Colombo et de Suzanna Rosa Fortuna, épouse, est de la ville de Calvi."

Une copie de l'acte de naissance fut envoyée aux directeurs de l'*Encyclopédie du XIXème siècle* ; en effet, en consultant cet ouvrage, nous voyons que "Colomb est né vers l'an 1440, d'un simple ouvrier tisserand, dans les Etats de la République de Gênes, selon la plupart des auteurs, et dans l'île de Corse, si l'on en croit quelques manuscrits récemment découverts."

A cette époque, en effet, la ville de Calvi faisait partie intégrante des états de la République de Gênes, mais c'était en somme une ville corse.

LE PHOSFOZONE

contient les composés les plus précieux de Phosphore et d'Ozone. On reçoit des certificats de toutes parts. Le PHOSFOZONE se vend bien. C'est le tonique favori des dames. JAMES HAWKES, Pharmacien de la Place d'Armes, Montréal. On reçoit une brochure franco de port en faisant la demande à EVANS, MERCER & CIE., Montréal.



681

ROME. — S. S. LE PAPE BENISSANT UNE DEPUTATION DE PELERINS POLONAIS.

L'ILE DE JERSEY

I

Un ami qui voyage en Europe m'envoie des journaux ; il choisit de préférence ceux qui ne sont pas connus au Canada ; c'est ainsi que je viens de lire la *Chronique de Jersey*, organe d'une population qui a plusieurs traits de ressemblance avec la nôtre, et qui est par elle-même un véritable sujet de curiosité.

Nous allons parcourir le journal et faire nos observations.

D'abord, la *Chronique* n'est pas la seule feuille périodique de ce petit pays. Il y a le *Jersiais*, la *Nouvelle Chronique de Jersey*, et le *Jersey Times*. On y lit les annonces suivantes :

“ A bailler à fin d'héritage ou à louer pour un terme d'années.—La maison qui fut à feu mons. George Aubin, avec les offices et jardin potager, y joignant, mesurant environ une vergée, le tout situé “ès-Landes” paroisse Saint-Martin. Pour convenir du prix, s'adresser au capitaine François Aubin, propriétaire, “Clair Val,” St. Martin.”

“ La visite annuelle du Branchage dans la paroisse de St. Laurens aura lieu mardi le 17 juillet 1877.” A Jersey, un arbre est soigné comme un enfant. Le propriétaire s'en occupe et l'Etat y veille avec sollicitude. De cette manière, les boisés sont toujours abondants, riches en essences, riches et la source constante d'un bien-être notable pour la population.

“ A vendre.—Une petite quantité d'avoine du Canada, arrivée ici par la barque *Seafower*. S'adresser à John Le Brocque, Bel de l'Ordonnance.” Une bel, c'est une cour.

“ Avis.—Les retardataires qui n'ont pas encore payé leur Rât de la Police Salarie pour 1876 et arrérages, sont requis, etc.”

Le *rit* exprime la taxe spéciale, au *pro rata* de la valeur des propriétés, pour l'entretien de la police.

II

Jersey, c'est un point perdu sur la carte. Voyez, là-bas, la terre de France qui s'échancre à son extrémité nord-ouest afin que la mer pénètre plus loin chez elle. Cela forme une baie profonde, la célèbre baie de Cancale, chère au souvenir des mangeurs d'huîtres. Sur le vaste bassin que les deux bras de la terre ferme prolongent ainsi, on voit flotter des îles, petites, coquettes, riantes, ensolillées et pittoresques au possible, ayant d'un côté des fleurs, de l'autre des caps abruptes de huit cents pieds. L'un d'elles,

Ki est en mer vers l'Occident.

n'est qu'à trois lieues des côtes. Elle jouit d'un printemps quasi perpétuel. C'est Jersey. Pour en sortir, il faut se lancer en plein Atlantique, autrement on est de suite en Bretagne ou en Normandie :—Saint-Brieux, Saint-Malo “beau port de mer,” Mont-Saint-Michel, Granville, Cancale, Coutance—tous des noms qui rappellent aux Canadiens les berceaux de leurs ancêtres.

Les routes et les divisions territoriales tracées sur la carte de l'île offrent l'aspect d'une toile d'araignée. Leur étendue est de cent lieues. Il n'y a pas un pouce de terrain incultivé ou qui soit sans nom. La province de Québec n'a pas plus de noms de lieux que ce petit monde : le fort Montorgueil, la vingtaine de Longueville, le Belvédère, la Roulerie, le Mont-au-Prêtre, Grouville, Saint-Aubin, Saint-Brelade, la Grande-Cuillette, Saint-Ouen, la baie des Lançons, la Croix-au-Lion, Avranches, La Trinité, et une foule d'autres, tous français.

Les promeneurs, les flâneurs abondent dans l'île. Ils s'en retournent emportant divers objets de fabrique locale, parmi lesquels figurent surtout les cannes de coton de choux. Des choux qui fournissent un bois de trois pieds et plus. Quelles soupes ont-ils mangées dans ce pays-là !

Cet été, au commencement de juillet, la deuxième récolte des pommes de terre était prête. La première avait eu lieu en avril. L'an dernier, les patates du prin-

temps exportées en Angleterre ont produit quatre cent mille louis. Ce prix énorme est dû à l'avantage qu'ont les cultivateurs de Jersey d'arriver les premiers dans les grands centres de l'Angleterre. Le *gulf-stream* leur tient lieu de couches chaudes, et à l'heure où les pays voisins n'ont encore que de rares spécimens à offrir aux consommateurs, toute l'île de Jersey est couverte de sa récolte mûre.

En chiffres, l'île a douze milles de long—la moitié de l'île d'Orléans ; renferme soixante mille âmes—la population de la ville de Québec ; sur ce nombre, Saint-Héliier, la capitale, compte vingt-cinq mille âmes—comme Ottawa notre capitale. Sa marine est de quatre cents navires qui sillonnent toutes les mers, montés par trois mille de ses enfants.

Guernesey, qui est plus au large des côtes, a près de trente mille âmes : son histoire n'égale pas pour nous celle de Jersey.

Il y a en Europe d'autres petits Etats, mais qui se gouvernent en république, tels que San-Marin sur les confins de la Toscane, huit mille habitants, et Monaco, au sud de la France, deux mille.

III

La physionomie nationale du Jersiais est un composé de Français primitif et d'Anglais moderne. Sa langue et son droit coutumier sont normands ; sa constitution politique ressemble à celle de l'Angleterre, pourtant il y a mis des éléments qui sont inconnus ailleurs que chez lui ; l'ensemble respire un grand air de liberté. Son parlement, qui s'appelle les *Etats* est, aussi indépendant que le nôtre. L'élection est la base de toutes les affaires publiques dans les douze paroisses. Le connétable fait fonction de maire dans sa paroisse ; il siège aux *Etats* ; il remplit dans l'église, dans la milice et dans l'administration de la justice des charges correspondant à son importance, assisté par les *centeniers*, les *vingtainiers*, les *dizainiers* de sa paroisse. Le juge-en-chef est *bailli*, nommé par la Couronne. Il a sous lui douze *assesseurs* élus à vie par le peuple. Le chef de la police s'appelle le *Vicomte*. Il a en seconds un député et deux *denonciateurs*.

Les *Etats* se composent des douze assesseurs, des douze ministres du culte, des douze connétables et de quatorze représentants élus par le peuple pour cette seule fin. En tout cinquante personnes.

Le gouverneur a les mêmes pouvoirs que celui du Canada.

Saviez-vous que la “clameur de Haro” existe encore ? Ce cri a maintenant neuf siècles d'existence ; celui qui en fait l'objet est réduit en poussière, mais sa mémoire se dresse avec la puissance magique d'autrefois pour défendre le faible. Un mot là-dessus.

Rollon, ce prince des Normands ravageurs, qui créa le duché de Normandie par la force de ses armes et qui le consolida par son mariage avec la fille du roi de France, au dixième siècle, aimait autant à rendre la justice à ses vassaux qu'à piller les Etats des rois ses voisins. Il s'en allait par les campagnes, chevauchant à petites journées, et donnait ses audiences sur la grande route. Un individu qui avait des griefs à exposer se jetait au devant du cheval du monarque et criait par trois fois : *Ha ! Ro ! Ha ! Ro ! Ha ! Ro !* (Ro est l'abréviation de Rollon), puis il disait : *A l'aide, mon prince, on me fait tort !* Cet appel mettait aussitôt le procès en demeure de s'instruire et d'être réglé, car, avec Rollon, les affaires ne traînaient pas. La coutume du cri *Haro* se perpétua sous ses successeurs. On vit un homme du peuple se placer sur la fosse ouverte pour recevoir le cadavre de Guillaume

Conquérant, pousser la clameur du Haro, et faire suspendre la sépulture du souverain jusqu'à ce qu'on lui eût payé son champ dont le redoutable Guillaume s'était emparé. Rollon, invoqué, apparaissait toujours sous la forme de la justice. Poétique et noble légende ! Ces années dernières, un paysan de Jersey se mit en travers du chemin de fer que l'on avait fait passer sur son terrain malgré ses protestations, et lança le cri du *Haro* ! On suspendit le travail, et la justice régulière

eut à se prononcer sans retard pour faire indemniser le propriétaire.

IV

Les Jersiais sont des Normands, et c'est tout dire. Leurs ancêtres—qui étaient les nôtres aussi—non contents d'avoir effrayé Charlemagne, d'avoir taillé pour eux, dans le nord de la France, le duché de Normandie, d'avoir conquis l'Angleterre, et de mettre une main ou un pied normand dans toutes les affaires de l'Europe, élevèrent contre la langue d'oc qui régnait dans le midi, leur langue d'oïl, et ils firent si bien que de Robert Vace (1150) à Pierre Corneille (1636), cette conquête prodigieuse leur fut assurée : celle du royaume de France par ce que l'on nomme le langage français.

Tous les malheurs des temps sont passés sur Jersey. La langue française, le vieil idiome, solide, net et droit, est resté dans la bouche de ses habitants ; il est officiel—il l'a toujours été. Six siècles d'occupation par l'Angleterre n'y ont rien changé.

Jersey a sa littérature populaire, curieuse parce qu'elle est en vieux français et d'un caractère souvent digne d'attention. C'est toujours par le vers chanté que s'exprime le peuple qui n'écrit pas, le vers ayant l'avantage de condenser l'idée mieux que la prose et de se graver dans les mémoires les plus incultes. Le chant vient en aide à cette forme et la complète. Ce n'est plus guère qu'au Canada, à Jersey et dans quelques coins obscurs du nord de la France que les compositions de nos ancêtres survivent, avec cette différence que, au Canada, le poli de la versification moderne se fait sentir en même temps que l'accent est modifié. Le Jersiais a tout gardé : vieux mots, accent d'autrefois—langue bizarre aujourd'hui.

Vos v'la, voisine, à vos prom'ner,
C'est miracle que d'vous renconner !
Nou n'vous trou'v' jamais par les rues,
Comme c'est qu'il s'fait qu'ou v'os vait pus !

—Ah ! ch'est qu'dépis que ma Nancy
Est si pouor' ment, j'n'ai peu sorti.
—Mon Dou ! mon Dou ! ah ! la ! la ! la !
Et qu'est donc qu'on me contez là !

La mère expose en six couplets la maladie de sa fille ; la voisine finit par lui dire :

Et qu'est-cho que ch'est ? Ecoutez-mai :
Quau Jean s'ra r'venu de la mé,
Qu'il y aocette un' bell' bague en or,
(L' fra, ch'est un bonou sorte d'corps !)
Pis qu'un biau matin à l'église,
Bras d'essus, bras d'asous, l'a conduise,
Et là, il n'a qu'à l'y couler,
Devant l'ministr', chut bague au doigt !
—Hé ! oh ! oh ! ha ! ha ! ha ! ha !
Ou verrais qu'chla la guérira !

V

Les hommes vont à la mer. Un Jersiais trouve un pied-à-terre sous n'importe quelle latitude. Sa race a des comptoirs partout. Son pavillon flotte d'un pôle à l'autre. Est-ce lui ou l'Angleterre qui ne voit pas le soleil se coucher sur ses domaines ? Au Canada, il prend de la morue, des céréales, en Russie, du chanvre, des suifs ; en Norvège, du bois de chêne ; au Portugal, des vins ; au Brésil, du café ; aux Iles, du sucre—en tout lieu quelque chose.

Et ce peuple qui circule d'un continent à l'autre ne leur emprunte rien. Il produit assez pour vivre. Les besoins nouveaux que ressentent de temps en temps les nations, il aime à les ignorer. Ainsi la presse est restée trois siècles à sa porte avant de franchir l'étroit passage qui le sépare de la Normandie.

Jersey est devenue protestante, il y a juste trois siècles, sans secousse, sans déchirement, si j'en crois les auteurs que j'ai sous les yeux. Relevant jusque là du diocèse de Coutance, la religion était le seul lien qui la rattachât d'une manière visible à la Normandie. Depuis lors, plus de rapports.

Outre ses coutumes qu'on ne détruit pas par un décret, il lui reste sa langue, souvent attaquée, toujours victorieuse. Aussi, ne suis-je pas étonné de lire l'article suivant dans la *Chronique de Jersey* du 7 juillet dernier :

NOTRE LANGUE NATIONALE

Nos institutions qui sont la base de notre indépendance et de nos libertés, ont, paraît-il, la vertu de donner sur les nerfs aux amateurs de réformes, et de leur causer un certain agacement, qui se traduit, de temps en temps, par des sor-

ties assez bizarres contre notre régime actuel. Plusieurs, tels que Sergeant Piggott et M. Locke, se sont distingués en ce genre, et se sont déjà fait un nom par leurs attaques saugrenues et leurs critiques amères : ils ont bien mérité des Jersophobes.

Or, les hauts faits de ces champions, dont les noms, pour les Jersiais, sont synonymes de destruction et de bouleversement, semblent troubler le repos d'un de leurs émules : ne dit-on pas—s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes—que les lauriers de Miltiade empêchaient Thémistocle de dormir ? Voici, en effet, que Sir John Balfour entre en lice et vient rompre une lance à son tour. Cette fois-ci, c'est notre langue nationale, cette vieille langue de nos pères que le Jersiais Wace fut un des premiers à polir, qui est le point de mire de l'attaque. Sir John ne demande rien moins que la suppression de ce *patois normand*, qu'il n'est nullement nécessaire de conserver, attendu que l'usage de la langue anglaise se généralise de plus en plus dans les îles de la Manche.

Il assimile la mesure qu'il suggère à celle qui fut prise en 1845, à l'égard de l'île Maurice, où, en vertu d'un Ordre en Conseil, la langue anglaise fut adoptée exclusivement pour l'usage des cours et des tribunaux. Sir John n'a oublié qu'un point dans sa comparaison, mais un point essentiel qui la vicie complètement : c'est que l'île Maurice est une dépendance directe de la couronne d'Angleterre ; tandis que les îles de la Manche ne sont qu'un fief indépendant, jouissant de leur autonomie, sous le protectorat de l'Angleterre. On voit que l'argument de Sir John pêche par sa base, et qu'il doit être relevé parmi les utopies malsaines et inconsistantes qui ne peuvent que troubler les esprits faibles.

Quand à l'assertion que la langue anglaise fait de rapides progrès dans notre population, elle semble, du moins, être avancée assez légèrement. Il est vrai qu'il s'est trouvé ici un jeune écrivain qui, naguère, dans une feuille publique, appelait pompeusement l'anglais “la langue de l'avenir,” et prédisait une disparition fatale de notre langue nationale. Sans examiner si c'est par principe patriotique qu'on hasarde de pareilles affirmations, nous pouvons cependant croire assez facilement qu'en les émettant, on sert la cause des ennemis de nos institutions, et que, pour nous servir d'une expression vulgaire, c'est donner des verges pour se faire fouetter. D'ailleurs, un philologue serait plus circonspect dans ses jugements, et n'irait pas, sur quelques faits isolés et une expérience incomplète, émettre une opinion aussi positive.

Il y aurait d'autant plus lieu de douter de cette assertion, que d'autres personnes d'un caractère plus sérieux, et surtout mieux inspirées par leur patriotisme, tiennent un langage tout différent. Nous sommes heureux d'en trouver un exemple dans le *Recueil Méthodiste des Îles de la Manche*, pour le mois de juillet.

Un pasteur distingué, M. Cook, est venu récemment en cette île, qu'il connaît depuis longtemps, pour prendre part à des services religieux. Il a rendu compte de son voyage en véritable observateur. Or, voici en quels termes il termine son intéressant récit :

“ Une remarque que j'ai faite avec beaucoup de plaisir, c'est que les envahissements de la langue anglaise paraissent être bien arrêtés. Il m'a semblé que l'on parlait tout autant français qu'autrefois, et je crois pouvoir ajouter qu'on le parle beaucoup plus correctement. J'ai plus d'espoir que j'en avais que la langue française se maintiendra encore longtemps. Seulement, il faudrait que nos chers collègues s'occupassent plus activement, comme l'a fait M. de Moulipied, de procurer à nos membres des livres et des journaux français. Le Surintendant du Circuit devrait recevoir, tous les mois, un paquet de livres de Paris, aussi bien que de Londres.”

Nous conservons, de notre côté, les mêmes espérances que M. Cook, et nous félicitons bien sincèrement M. de Moulipied du zèle qu'il met à atteindre un but si patriotique.

On se croirait au Canada, dans les jours où le fanatisme cherchait à faire disparaître notre langue.

Les Jersiais s'en tirent encore cette fois. Depuis sept cents ans, ils ont vu des moments plus critiques. Résistant aux Français comme aux Anglais, que de combats n'ont-ils pas livrés, tant sur les champs de bataille que dans l'arène parlementaire, et jusqu'à la cour de Londres ! Invasions, dénis de justice, emprisonnements, atteintes à l'édifice politique, tout cela en vain. Chez un tout petit peuple, c'est encore plus beau que chez un grand.

VI

Les Roumains avaient coupé l'île par une muraille. Les Normands ont enjambé l'obstacle et se sont emparés des terres, après avoir passé les habitants au fil de l'épée. De durs “acquéreurs,” ces Normands ! Puis la Neustrie étant devenue la Normandie, les Normands de Jersey se donnèrent au roi d'Angleterre qui était plus ou moins duc de Normandie. De là des guerres. Les Français voulaient Jersey. Duguesclin lui-même se porta dans l'île, il en occupa la moitié, mais le château de Montorgueil brava impunément sa vaillance.

Les Français laissèrent dans l'île une trace étrange de leur passage : une espèce de charte qui agrandissait les libertés du peuple. Celui-ci, sans tarder, fit valoir ce nouveau titre aux yeux du souverain anglais, qui le ratifia. Des années s'écoulèrent. De temps en temps, par suite d'un mouvement un peu vif des Jersiais, Londres prenait l'alarme et ajoutait aux libertés premières. C'est que, placée entre les Anglais et les Français, comme le Canada entre les Etats-Unis et l'Empire Britannique, l'île devenait au besoin un sujet d'inquiétude pour son roi. Quand on n'est pas le plus fort, on peut être le plus fin. Il arriva que les Français revinrent, furent encore chassés—mais on trouva qu'ils avaient eu le temps de promulguer une autre charte qui complétait les libertés de l'île. Force fut au monarque anglais d'y apposer son paraphe en souriant de plaisir et en remerciant ce bon peuple de Jersey qui se battait si bien, et qui avait la langue si bien pendue ! Le monde entier, depuis près de huit siècles, est en arrière de Jersey dans l'art de se gouverner.

Les enseignements de l'histoire sont utiles aux nations. Les Canadiens, qui ne comptaient à la conquête que soixante mille âmes, comme Jersey aujourd'hui, ne voulurent pas se désespérer. Que dirons-nous à ceux qui nous regardent encore comme voués à la destruction ? Combien de fois n'a-t-on pas dit aux Jersiais que c'était folie que de vouloir conserver leur nationalité, eux, si petits, à côté de races si grandes ? Quand on a du courage et de l'adresse, il faut avoir bien du malheur pour ne pas se tirer d'affaire.

BENJAMIN SULTE.

PHYSIOLOGIE DU MAL DE MER

Si jamais vous avez fait un voyage au long cours et que vous ayez eu le mal de mer, vous conviendrez avec moi que c'est la plus cruelle des indispositions.

Rien ne saurait donner l'idée de ce mal, dont les symptômes caractéristiques sont un abattement tout particulier, l'indifférence la plus complète sur toute chose et sur soi-même, enfin une répugnance presque invincible pour la nourriture, et notamment pour les mets et boissons qui, dans l'état normal, nous sont les plus agréables.

Comme à de très-rare exceptions le mal de mer disparaît au bout de quelques jours de traversée, et que, pour ceux-là mêmes qui en souffrent le plus et le plus longtemps, il ne présente pas de danger sérieux, on plaint médiocrement les malheureux que le roulis éprouve.

Généralement, au contraire, on se sent très-disposé à les plaindre.

Il est certaines affections, et ce ne sont pas toujours les moins douloureuses, que personne ne prend au sérieux, excepté le malade qui en est atteint. On pourrait appeler ces sortes de maladies, les maladies comiques de l'humanité, s'il était permis d'assembler des mots aussi disparates. Rien n'est plus curieux, et parfois rien n'est plus drôlatique que les scènes de mal de mer dans les premiers jours de l'embarquement. Il s'en faut de beaucoup que le mouvement du navire agisse de la même manière sur toutes les organisations. Chaque malade est malade à sa façon, et les façons de mal de mer sont parfois aussi variées que les individus.

* *

Jetons un coup d'œil sur ce théâtre mobile qu'on appelle un navire, et passons rapidement en revue les acteurs mélancoliques qui forcément y jouent un rôle.

Au moment du départ, équipage et passagers, tout le monde est sur le pont. Les physiologies sont animées, souriantes, pleines d'ardeur. Chacun semble défier les éléments, et si l'on vient à parler du mal de mer, ce n'est que pour en rire. Les personnes qui naviguent pour la première fois sont les plus disposées à se moquer d'un mal qu'elles ne connaissent pas. Beaucoup d'entre elles se flattent d'en être exemptes par la vaine raison qu'elles ont pu, sans être incommodées, aller à reculons en voiture, ou bien faire des parties de canot sur la rivière.

A côté de ces sceptiques railleurs, qui dans quelques heures seront anéantis, les yeux morts, le visage jaune et penché comme un gigantesque citron incliné sur sa tige, il faut placer le navigateur expérimenté qui d'un air souriant tire sa montre et nous dit :

— Il est deux heures, le vent sud-ouest ; je me porte à merveille, mais, vers quatre ou cinq heures je serai malade, je serai très-malade, horriblement malade, et j'ai le temps bien juste de prendre mes dispositions et d'aller manger un morceau.

— Ah ! monsieur est sujet au mal de mer ? ajoute d'un ton ironique un homme d'une quarantaine d'années, petit de taille, orné de deux yeux bleu-clair et très-vifs, d'une longue paire de moustaches soigneusement cirées, et qui a dû être, est ou sera, capitaine dans la garde nationale.

— Mais, mon Dieu ! oui, monsieur, répond le navigateur, et j'ai, de plus, sur beaucoup d'autres personnes, l'inconvénient de prévoir mes douleurs avec la désolante précision d'un astronome qui annonce une éclipse. Le mouvement cadencé des vagues, comme disent les poètes qui n'écrivent pas leurs inspirations dans une cabine de bâtiment et par un vent sud-ouest, n'a sans doute aucun effet fâcheux sur vous, monsieur ?

— Je ne le crois pas, monsieur. Je suis solide, j'ai bon pied, bon œil, le coffre excellent, et le mal de mer, comme la migraine, comme les vapeurs, me paraît devoir être le privilège du beau sexe, jaloux de profiter de toutes les occasions de se rendre intéressant.

— Et vous êtes trop galant, sans doute, pour ne pas laisser aux dames la jouissance de tous leurs privilèges ?

— Je suis surtout trop bien portant. — Eh bien ! monsieur, je vous souhaite la continuation d'une aussi excellente santé. Quant à moi, veuillez me permettre de profiter des courts moments qui me restent pour me préparer à être malade.

— A votre aise, monsieur, j'ai l'honneur de vous saluer."

* *

Deux heures après ce colloque, la physiologie si gaillarde du petit homme à moustaches cirées change d'aspect ; il pâlit, devient taciturne, ne répond que par monosyllabes, passe sa main sur son front comme pour en chasser de funestes pensées. Bientôt on l'entend pousser un profond soupir et, d'une voix de tonnerre crier au steward :

— Garçon ! une cuvette.

— Monsieur, il n'y en a plus.

— C'est bien ! c'est bien ! on s'en passera."

Hélas ! comment pourra-t-il s'en passer !

Loin de se calmer, la mer devint plus forte, les vagues prennent la proportion de petites montagnes qui jouent avec le navire et le font rouler ou lui imprimant le mouvement de tangage si fatal aux estomacs sensibles. Le petit homme crie de nouveau, et avec désespoir, cette fois :

— Garçon ! je vous ai demandé une cuvette.

— Dans un instant, monsieur ! on en prépa re de nouvelles.

— Dans un instant il sera trop tard," répond d'une voix étouffée et en passant du jaune au vert l'homme au coffre solide.

Vient ensuite le malade que les effets du mal de mer n'empêchent ni de parler ni de manger. Vous le voyez se promener gravement sur le pont, discuter sur la politique, sur la philosophie, sur le commerce, sur la religion, sur les esprits frappeurs. Seulement, de temps à autre, il vous prie de l'excuser, un instant, *passé sous le vent*, et revient à la conversation.

Il a le mal de mer comme d'autres sont enrhumés du cerveau.

Il y a le malade rempli de regrets, qui donnerait sa fortune pour aborder une terre quelconque, fût-ce l'île de Robinson Crusé. Au moins, Robinson n'avait pas le mal de mer. Ce malade supplie ses amis, le capitaine, le mousse, le cuisinier, la femme de chambre, l'équipage entier, de le jeter par dessus bord, au nom de l'humanité souffrante. On écoute ses plaintes et ses propositions en sifflant un air de polka, et on lui propose un morceau de

jambon ou une sardine à l'huile, qu'il repousse avec horreur.

Le malade qui, par amour-propre, dissimule son mal, n'est pas le moins curieux à observer. Tout en lui indique la souffrance, il est pâle, ses traits sont profondément altérés, ses yeux semblent plus grands et plus enfoncés dans leur orbite, sa langue est chargée, ses gencives sont blanches ; mais il se dit on ne peut mieux portant, et assure que le mal de mer est un mal de pure imagination. Il mange très-peu, mais il affecte un appétit vorace, et se plaint qu'on ne fasse à bord que quatre repas.

* *

Les femmes sont plus généralement sujettes au mal de mer que les hommes, les enfants en sont rarement atteints. Toutefois, j'ai vu des hommes jeunes et robustes, malades au point de ne pouvoir prendre aucune nourriture durant plusieurs semaines, et souffrir tout le temps de la traversée, pendant que de jeunes femmes, délicates mais insensibles au roulis, lisaient, brodaient, chantaient, dansaient, nouaient des intrigues galantes et ne manquaient pas un repas. J'ai aussi vu des enfants pris du mal de mer, et jusqu'à des enfants à la mamelle, particulièrement quand la nourrice subissait elle-même l'influence de la mer.

Le mal de mer n'épargne pas plus les animaux que les hommes. Rien de plus comique que la piteuse contenance des cochons, des moutons, des poules, des canards et des dindons au commencement du voyage, et par une brise un peu forte. Pour conserver leur équilibre, ils se penchent à gauche quand le navire penche à droite, à droite quand le navire penche à gauche. Ils restent sur place, ne font entendre aucune plainte, et se balancent si bien et avec tant d'ensemble pour assurer leur équilibre, qu'on les prendrait pour une troupe d'animaux savants admirablement dressés.

Le dindon est le personnage le plus comique de la bande des animaux. Les excroissances charnues et dentelées, les casericoles d'un rouge vif qui, ordinairement, garnissent la tête de cet estimable volatile, sont pâles et flétries à la mer. Le dindon anéanti vous regarde, mais semble ne pas vous voir. Vous le menacez, il ne bouge pas autrement que pour garder sa position perpendiculaire.

De temps à autre, il ferme un œil et continue de vous regarder sans vous voir avec l'œil resté ouvert.

Quelquefois il lève une patte, tout à la fois, et ferme un œil ; mais, dans cette position, le roulis le fatigue plus encore, et il se remet vite sur les deux pattes.

Le dindon, comme tous les autres animaux, dédaigne toute nourriture pendant la maladie. Peu à peu le mal de mer s'affaiblit, les animaux commencent à manger et semblent renaitre à la vie. C'est l'affaire des deux ou trois premiers jours de voyage.

* *

On a beaucoup cherché et on cherche encore un remède contre le mal de mer. Mais jusqu'à ce jour, on ne connaît contre le mal de mer que des palliatifs. En attendant mieux, le plus puissant peut-être, et dans tous les cas le plus agréable à employer, est le vin de Champagne. Quel remède précieux !

On en prend pour se rétablir quand on est malade, on en prend pour se maintenir la santé quand on se porte bien ; à bord comme à terre, il opère des merveilles, et ce serait, en vérité, presque dommage qu'un spécifique vint remplacer un aussi agréable palliatif.

On a dit, avec raison, que les navires d'un fort tonnage étaient plus favorables que les petits navires aux personnes sujettes au mal de mer. De plus, on est moins malade sur les navires à voiles que sur les bateaux à vapeur.

Les bateaux à vapeur ont l'inconvénient particulier du tremblement de la machine, qui n'empêche nullement le roulis et le tangage, et occasionne des maux de tête. En outre, l'odeur de l'huile chaude, quand le vent la porte vers vous, suffirait à donner le mal de mer à un marseillais même.

Et pourtant, je vous engage, si vous avez une longue traversée à faire, à prendre un steamer de préférence à un navire à voiles, car, de tous les ennuis de la mer, le plus grand, à coup sûr, est de rester longtemps en mer.

OSCAR COMMETTANT.

LA MOUCHE A PATATES

La République française s'occupe du doryphora, l'insecte ennemi des pommes de terre, et préconise le moyen qu'un colon allemand, fixé en Amérique, aurait trouvé pour détruire le dangereux parasite :

On prend, dit-il, 10 livres de chaux éteinte à l'air et on la mêle avec 1 livre de vert de Paris (arséniate de cuivre.) Après avoir bien mélangé le tout, on met la masse dans une caisse de bois de 10 pouces de long, 8 pouces de large et 6 pouces de haut, après avoir remplacé la planche du fond par de la gaze à blutoir qu'on cloue en l'étendant fortement. On cloue ensuite une anse de 3 $\frac{1}{2}$ pieds de long. Muni de cette caisse, on se rend sur le champ infesté et l'on se met à saupoudrer toutes les rames. Ce travail doit se faire quand les rames sont humides de rosée ou de pluie. On emploie pour cette besogne des enfants de 8 à 12 ans.

Le colon garantit un succès complet, si l'on s'y prend à temps, c'est-à-dire au printemps, quand les rames commencent à pousser. Deux jours de travail suffisent, assure-t-il. Ce procédé est souverain, même dans les cas où les rames auraient déjà été dévorées en tout ou en partie.

LA SURETÉ PUBLIQUE A PARIS

La sûreté publique est fortement menacée, depuis quelque temps, à Paris. Nous lisons à ce sujet dans un journal parisien :

Les attaques nocturnes se multiplient avec une intensité telle, qu'il semblerait que les malfaiteurs s'en fassent un jeu, et s'en prennent aux gens par amour de l'art, quand ce n'est pas par amour de l'argent. Un de nos amis a vu hier, dans un des quartiers les plus peuplés de Paris, le faubourg Saint-Martin, deux jeunes gens, qui sortaient paisiblement de chez un marchand de vin, abordés par un individu, d'une taille colossale, qui, sans autres pourparlers que ces simples mots : "D'abord, moi je tape," les frappa violemment à la figure, et s'enquit, aux cris poussés par la débitante, laissant un des jeunes gens à moitié étourdi et l'autre tout ensanglanté.

Un fait analogue se passait dans la même soirée, rue des Poissonniers, à Montmartre. Le sieur D...., journalier, suivait paisiblement le trottoir avec sa femme, quand un sieur C...., fumiste, venant à leur rencontre, frappa sans provocation aucune la Dame B...., d'un violent coup de pied dans le ventre. Le sieur B.... put s'emparer de l'agresseur, qui était d'ailleurs en état complet d'ivresse, et le maintenir jusqu'à l'arrivée des gardiens de la paix, que des passants étaient allés chercher.

Une histoire de pincettes.—Après une longue promenade, M. X.... entre l'autre jour dans une ferme située au bord de la route. Il ne trouve que la femme du fermier qui venait de battre son beurre.

—Madame, dit-il, je voudrais vous acheter de ce beurre ; il me semble excellent.

—Combien en voulez-vous ? demanda la fermière.

—Un livre me suffira.

—Je ne puis, dit la femme, je n'ai pas de poids d'une livre.

—Alors quel poids avez-vous ?

—Deux livres.

—Où est votre poids ? Je ne le vois pas.

—Ce sont les pincettes ; leur poids égale deux livres.

M. X.... se frappe le front en disant :

—J'ai trouvé. Mettez une branche des pincettes dans le plateau et laissez l'autre dehors, cela fera juste une livre.

La fermière obéit ; mais, lorsqu'elle eut pesé le beurre, elle regarda M. X.... d'un air soupçonneux.

—Voilà une livre qui me semble bien grosse, fit-elle en branlant la tête.

—Mais non, mais non. Si les pincettes pèsent deux livres, la moitié des pincettes pèse une livre. On sait compter peut-être !

Et M. X.... emporta son beurre.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantou s, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai. Gants nettoyes et teints soieusement.

J. H. LEBLANC, Atelier : 547, rue Craig.

LA GUERRE D'ORIENT



AMBULANCE RUSSE A TIRNOVA



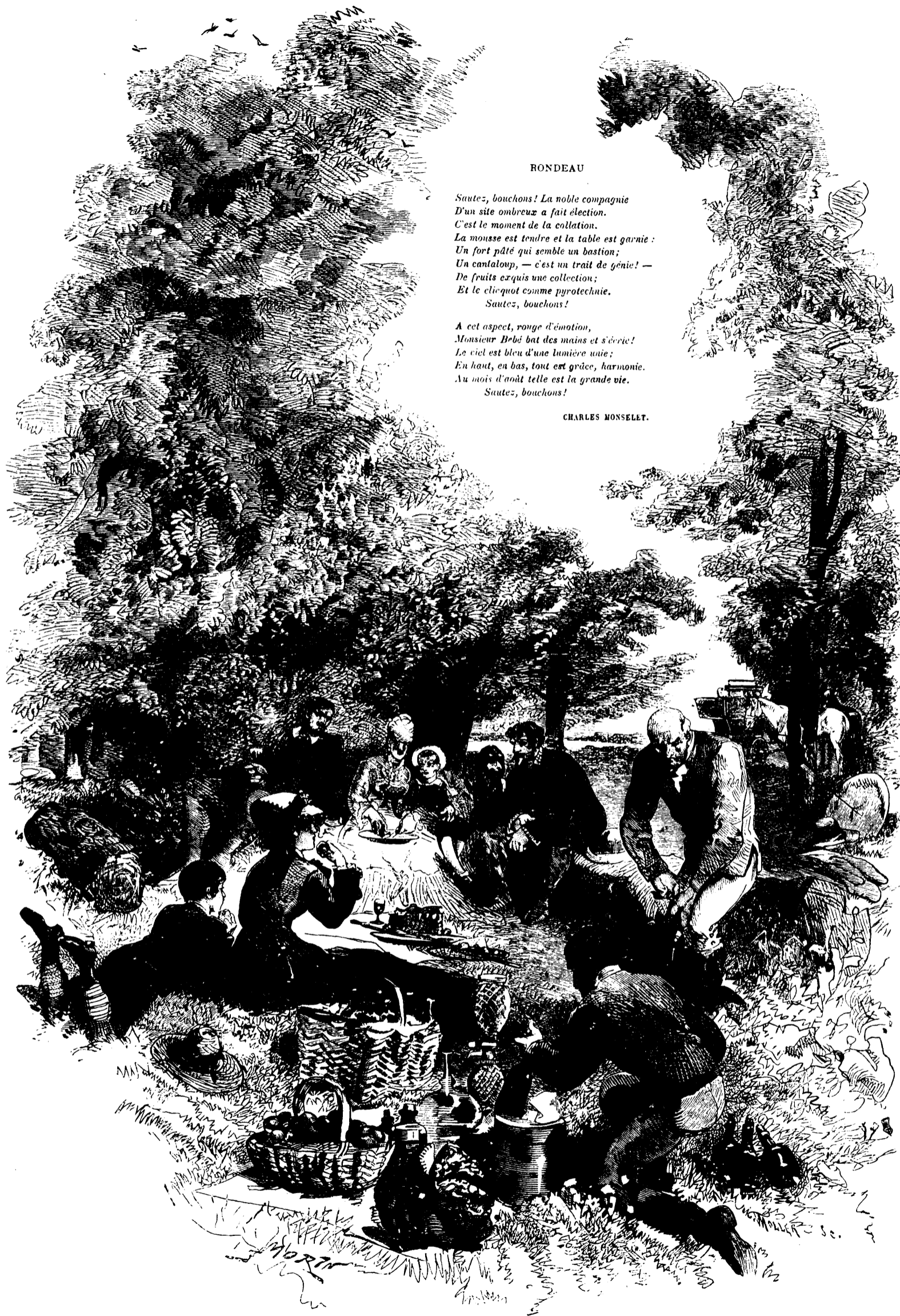
LA PASSE DE SHIPKA

RONDEAU

Sautez, bouchons ! La noble compagnie
 D'un site ombreux a fait élection.
 C'est le moment de la collation.
 La mousse est tendre et la table est garnie :
 Un fort pâté qui semble un bastion ;
 Un cantaloup, — c'est un trait de génie ! —
 De fruits exquis une collection ;
 Et le cliquot comme pyrotechnie.
 Sautez, bouchons !

A cet aspect, rouge d'émotion,
 Monsieur Bobé bat des mains et s'écrie !
 Le ciel est bleu d'une lumière unie ;
 En haut, en bas, tout est grâce, harmonie.
 Au mois d'août telle est la grande vie.
 Sautez, bouchons !

CHARLES MONSELET.



UN PIQUE-NIQUE SUR L'ILE

L'EMISSAIRE

PAR

JULES SIMON

Hennebont est une jolie ville, sur le Blavet, à deux lieues de Lorient. Je l'appelle jolie ville, quoique ses maisons soient mal bâties et ses rues étroites et irrégulières; mais elle a une physionomie, ce qui est bien quelque chose pour les villes comme pour les hommes.

Figurez-vous une grande place en triangle, et dans un coin de cette place sans régularité, sans symétrie, la plus charmante de toutes les églises; une sorte de pyramide en belles pierres d'un grain rouge et puissant, découpée à jour depuis la base jusqu'au faite. Des maisons en bois, à pignon, dont la plus jeune a quatre cents ans pour le moins, çà et là une petite tourelle avec son toit en poivrière, des restes encore imposants du fameux château des ducs de Bretagne, un ruisseau qui gazouille sur de vieilles pierres, quelques beaux arbres (pourvu que la municipalité n'en ait pas fait des fagots depuis l'année dernière), le quai du Blavet, large et bien construit, une vingtaine de navires à l'ancre, n'est-ce pas un ensemble agréable pour une petite bicoque bretonne?

De l'autre côté du quai, sur une hauteur assez abrupte, est un amas de maisons des plus pittoresques qu'on appelle la vieille ville, comme si la nouvelle datait d'hier. Ces vénérables débris, restés à peu près debout, grâce à la manie des Bretons qui aiment mieux mettre une pièce à un vieil habit que de s'en faire un nouveau, sont maintenant assez clairsemés au milieu des jardins qui ont vu sur la rivière.

Dans l'une de ces mesures, M. Fautrel s'était arrangé un bon petit nid pour lui et ses deux filles. Il n'y avait en tout que trois chambres: l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage, et la dernière sous les toits, avec un escalier en colimaçon dans la tourelle; mais les deux jeunes filles avaient tiré parti de cette mansarde; elles avaient rempli de fleurs le salon du rez-de-chaussée, et M. Fautrel avait tout bonnement tapissé le premier étage avec sa bibliothèque. Un jardin, grand comme la main, fournissait assez de lilas, de jasmins et de roses. On était heureux là-dedans; on n'y connaissait pas les soucis; on n'y avait jamais connu le remords.

Tout le monde travaillait, d'ailleurs; les deux filles faisaient très-modestement le ménage et n'en étaient pas moins des demoiselles. Le père était le médecin des pauvres, par vocation bien entendu, car il n'avait pour tout honoraire que les bénédictions de ses clients. Si vous connaissez dans le monde entier un plus beau titre que celui-là, je l'ai dit à Rome.

Il manquait pourtant une chose au bonheur de cette heureuse maison, c'était la mère. Quand Dieu comble une famille de ses dons, il y laisse encore quelque chose d'incomplet et d'inachevé, comme ces artistes du moyen âge qui n'élevaient qu'à demi la seconde tour, pour laisser ainsi une place au désir et à la rêverie.

M. Fautrel était plus triste qu'à l'ordinaire, le 13 août de l'année dernière; ou plutôt il était triste ce jour-là, ce qui ne lui arrivait presque jamais.

C'était pourtant la fête des Vœux, la grande fête d'Hennebont, qui attire tout Lorient, tout Port-Louis, tout Languidic; enfin, la plus belle fête qu'on puisse voir après la fête de la Victoire, qui est celle de Lorient.

Ce jour-là, il n'y a pas une jeune fille, pauvre ou riche, qui n'aille à la procession avec une robe blanche et un gros bouquet. Elles défilent deux à deux, portant toutes sortes de bannières en l'honneur de Notre-Dame des Vœux, de Notre-Dame de la Joie, et de sainte Ursule, et de sainte Brigitte et de bien d'autres saintes encore; mais ce jour de jubilation est le seul jour de mélancolie que l'on connaisse dans le petit jardin et dans la petite maison de M. Fautrel, parce que Mme Fautrel est morte, il y a cinq ans, le jour même de la fête des Vœux.

Elle est morte subitement de la rupture d'un anévrysme, juste comme ses deux filles revenaient de la procession et remplissaient déjà la maison de leurs frais éclats de rire. Il y avait sans exagération plus d'un millier de pauvres à son enterrement, et qui pleuraient de tout leur cœur. Ce n'était pourtant qu'une paysanne, quoiqu'elle eût épousé un médecin; mais on pourrait en faire une sainte si on voulait, et il n'y en aurait pas de meilleure dans tout le calendrier.

On dina donc silencieusement et tristement chez le médecin des pauvres, le jour des Vœux de l'année dernière, et même après le dîner, comme M. Fautrel passa dans le jardin sans rien dire, ses filles restèrent dans la maison à mettre tout en ordre. Louise épiait de temps en temps son père sans qu'il l'aperçut. Elle le vit se promener longtemps dans ce petit espace, puis s'arrêter, puis pleurer. Alors elle prit dans sa chambre un petit carton à dessin, et dans ce carton une belle feuille de papier sur laquelle elle avait dessiné, tant bien que mal, une marchande de bouquets. Elle descendit dans le jardin en marchant sur la pointe du pied, et quand elle fut tout près de son père, elle mit sa tête sur son épaule en lui donnant son présent. Elle était bien rouge et bien inquiète, la pauvre fille, jusqu'au moment où elle sentit la chaleureuse étreinte paternelle, où de chaudes larmes coulèrent sur ses beaux cheveux.

Vous auriez peut-être souri si vous aviez vu ce dessin au crayon noir, aussi fini que la plus belle estampe et aussi naïf qu'une image d'Épinal; mais peut-être vous aurait-il arraché une larme

à vous-même si vous aviez su ce qui se passait dans ces deux cœurs. Mon Dieu! qu'est-ce que la science et l'art, et la vie humaine tout entière, sans les bons sentiments qui nous font aimer et pleurer? Cette petite bouquetière était la mère de Louise.

Une heure après, à la chute du jour, M. Fautrel était assis sous son berceau de jasmin, entre ses deux filles. Le calme, sinon la joie, leur était revenu, et il racontait ainsi aux deux chères cœurs qu'il tenait embrassés l'histoire de son mariage. Ce n'était pas un roman à coup sûr; mais ce n'était pas non plus une histoire comme toutes les autres.

Feu Mme Fautrel était une paysanne de Plémour, petit bourg situé à une lieue environ de l'autre côté de Lorient; cependant son père n'était pas un laboureur. Il avait été cloarec, c'est-à-dire que son curé l'avait mis au collège de Vannes dans l'intention d'en faire un prêtre; mais le pauvre Tardivel n'avait pas mordu au latin. Après avoir été penlant cinq ans le dernier de sa classe, il était revenu à Plémour tout à fait dépaycé, incapable également de se remettre à la charrie et d'exercer une profession libérale. Le receveur des contributions indirectes l'avait pris comme secrétaire, car il avait une écriture passable et savait à peu près l'orthographe. Cette place lui rapporta douze francs par mois au bout de quelques années, et il crut s'être assez bien tiré d'affaire. Plus tard, le receveur le mit au lutrin et le percepteur l'employa comme porteur de contraintes.

— Vous auriez bien ri, mes enfants, disait M. Fautrel, si vous l'aviez vu, perché sur une méchante rosse, les poches bourrées de papiers, et parcourant le pays avec la gravité d'un procureur. Les enfants ne se faisaient pas faute de courir après lui et de le poursuivre de leurs huées; mais le pauvre brave homme n'y prenait pas garde, ou peut-être même ne s'en apercevait-il pas. Il se maria, et je vous laisse à penser quelle misère il y eut dans sa maison.

Tout le monde l'aimait et le plaignait. Chacun l'aidait de son mieux, et il parvenait ainsi à élever, tant bien que mal, sa pauvre famille. Ce fut la politique qui le perdit. Il était légitimiste jusqu'à la moelle des os; de sorte qu'en 1832, quand il y eut de l'agitation dans le pays et que la duchesse de Berry essaya de soulever la Vendée, il se jeta à corps perdu dans les conspirations. Vous pensez bien qu'on n'en fit pas un chef, mais les meneurs du parti s'en servirent, à plusieurs reprises, comme d'un messager sur la fidélité duquel on pouvait compter. Le bruit courut qu'il faisait ce métier périlleux, et il fut mandé à Lorient chez le procureur du roi. On lui avait fait sa leçon, qu'il répéta imperturbablement, et il n'y eut pas de poursuite; mais il lui en coûta sa place de porteur de contraintes. Il n'en fut que plus actif à porter les dépêches de Guillemot et de M. du Housset. On ne le rencontra presque plus à Plémour; il était sans cesse du côté d'Auray et de Vannes, et l'on dit même qu'il fut envoyé une fois, jusque dans le Bocage, auprès de la duchesse.

Les chouans étaient assez nombreux dans le Morbihan, grâce aux réfractaires qui leur fournissaient chaque jour de nouvelles recrues; mais ils n'étaient pas armés, et il ne faisaient que désoler le pays sans pouvoir servir leur cause. On imagina de jeter quelques centaines de fusils sur la côte de Bretagne, et bientôt les chefs du parti surent qu'un brick, parti de Jersey, courait des bordées entre Belle-Isle et Quiberon, ayant à bord assez de munitions pour permettre de commencer les hostilités. La côte était trop surveillée pour qu'il vint au mouillage dans une des anses du Morbihan; il fallut envoyer, la nuit, des affidés dans des canots. La passe du Morbihan est si dangereuse que c'était presque courir à la mort. Tardivel, qui, comme tous les paysans de la côte, savait se servir d'un aviron, se dévoua à cette tâche. Il fit chaque nuit quatre voyages pendant huit jours. Le neuvième jour, comme il cessait de nager pour accoster tout doucement, un éclair illumina tout à coup la mer, et une balle siffla à ses oreilles.

Aussitôt il se jeta à l'eau résolument, et, pour empêcher les gabelous de prendre les fusils, il fit lui-même chavirer la barque. Par quel prodige d'énergie il vint à bout d'aborder à une demi-lieue de là, c'est ce que je ne puis encore comprendre. Il se sécha comme il put et gagna Plémour en deux jours, sans avoir fait de fatigues rencontres; mais la première chose qu'il aperçut en arrivant chez lui, ce fut les gendarmes qui l'attendaient avec un mandat d'arrêter. On lui mit les menottes, et on le conduisit à Lorient, épuisé et malade des efforts qu'il avait faits. Il fut mis à Pontagnou (1), dans une espèce de cachot, car on le regardait comme un homme très-dangereux, et c'est là que je le vis, presque tous les jours, pendant près de six semaines.

J'étais alors chirurgien de marine, et le service des prisons était dans mes attributions. Jamais je ne vis homme si désolé. Il avait assez d'intelligence pour comprendre que son affaire était très-mauvaise, et, en effet, il fut condamné plus tard à dix ans de détention; mais ce n'était pas sa situation qui l'inquiétait, c'était le désespoir de sa femme et de ses deux filles. Elles venaient à la prison tant qu'on les laissait venir, et c'étaient de bien tristes scènes. L'année des filles, votre mère, mes enfants, avait environ dix-sept ans, et la cadette en avait treize. Le jour vint où on emmena Tardivel; les femmes suivirent la charrette jusqu'à Hennebont, mais les gendarmes, par humanité, les renvoyèrent avant d'arriver jusqu'à la ville. Elles mouraient de froid et de faim; elles retournaient à Plémour,

et, pendant longtemps, je n'en entendis plus parler.

Je fus un dimanche passer la journée chez le recteur de Plémour, que vous connaissez bien; c'est l'abbé Le Goff. Comme nous revenions ensemble de vêpres: "Il faut, me dit-il, que je vous conduise dans une maison où votre bon cœur me sera utile; mais vous allez voir un spectacle navrant."

Nous entrâmes dans une maison de cahute à peine couverte d'un toit de chaume à demi effondré. La femme de Tardivel y mourait, entourée de ses deux enfants, sur deux ou trois boîtes de paille. Il n'y avait, pour tout meuble, que deux bancs de bois et deux ou trois écuelles de terre. Point de feu et pas de pain non plus, car je m'en assurai. Le Goff vit dans mes yeux un reproche.

"Comment faire? me dit-il. Il y en a tant." Le brave homme ne disait pas qu'il nourrissait tant bien que mal, une dizaine de personnes avec le produit insuffisant de sa cure. Je vidai mes poches, comme vous pensez bien, et je donnai quelques conseils; mais je ne compris que trop qu'il n'y avait pas de remède aux deux maladies que j'avais devant moi, la faim et une phthisie pulmonaire.

Je n'avais pas trop remarqué Jeannette et sa petite sœur, absorbée que j'étais par la moribonde.

"Que font-elles? dis-je au recteur en sortant. — Que voulez-vous qu'elles fassent? me dit-il. Il n'y a pas d'ouvrage pour les femmes dans ce pays, si ce n'est aux champs."

Jeannette avait pensé à se mettre au service. Il a fallu y renoncer, parce que la mère ne faisait que pleurer, et que la petite ne pouvait rester seule au pied de son lit. Les pauvres enfants vont mendier pour leur mère à tour de rôle.

Je retournai naturellement tous les dimanches, car je ne pouvais pas le faire plus souvent, et je vis la mort approcher rapidement.

Un vendredi, je me le rappelle comme si c'était hier, je trouvai, en rentrant de l'hôpital, Jeannette qui m'attendait dans la rue. Elle était en haillons, pieds nus, sans coiffure; son pauvre corps amaigri faisait peine à voir.

"La voilà morte, me dit-elle de sa voix douce. Il faut que je songe à la petite. J'ai pensé à vous; je ne crains ni le travail ni la misère."

Je la pris avec moi, et je la menai chez Mme Nédelec, à qui je contai toute son histoire.

"Savez-vous coudre? dit la bonne femme. — Un peu, je tricote très bien."

On lui donna, je crois, de la laine pour tricoter des bas. Elle se jeta sur cet ouvrage avec une sorte d'avidité, et partit comme une flèche pour se mettre plus vite à la besogne. Je crois bien qu'elle tricota jour et nuit, car Mme Nédelec fut dans l'étonnement lorsqu'elle revint. Je lui procurai des pratiques de tous les côtés. Elle gagnait jusqu'à cinq sous par jour, en s'étendant. Au bout de deux mois, Mme Nédelec m'avertit que son travail se ralentissait. Je questionnai Le Goff, qui m'apprit qu'elle avait trouvé un autre métier. Une fermière, qui fournissait du lait à plusieurs maisons de la ville, l'avait prise pour porteuse. Elle venait tous les matins, pieds nus, par tous les temps, de Plémour à Lorient, avec deux énormes pots de lait sur sa tête et un pesant panier à son bras.

Dans nos pays où les femmes de la campagne sont dures à la peine, chacun s'étonnait de ce que faisait cette enfant. On l'aimait, on l'aidait; mais tout le monde autour d'elle était si pauvre! Elle imagina d'utiliser ses dimanches en venant à la ville vendre des bouquets. Pendant deux ans, tout le monde l'a vue avec son petit panier, au coin de la bête, après la grand'messe; et, sur la fin, elle amenait avec elle sa petite sœur, qui vendait aussi des violettes et des marguerites. L'hiver, elles apportaient des crabes dans leurs tabliers, mais bien peu, les pauvres enfants; car il fallait, pour faire leur pêche, marcher jusqu'au genou dans la vase et dans l'eau, et tourner des pierres trop lourdes pour elles. Une fois, la petite s'avança trop loin, à la marée montante. Elle voulut revenir, la peur la prit, l'eau montait toujours, elle perdit la tête et se mit à courir sans savoir où elle allait. Jeannette la vit tomber, puis se relever, et, un instant après, l'eau commença à la couvrir. Elle ne pouvait l'atteindre, étant séparée d'elle par de grandes flaque qui s'élargissaient à chaque instant. Elle fit un détour et se jeta à la nage tout habillée.

Un habile nageur aurait eu de la peine à remonter le courant comme elle le fit; le désespoir lui donnait des forces. Elle atteignit sa sœur et parvint à la soutenir; mais l'eau les entraîna l'une et l'autre. Ce fut alors qu'on les aperçut; elles n'étaient plus qu'à dix brasses d'un moulin qui est situé à l'embouchure d'une petite rivière, tout près des fortifications. On les ramena suffoquées, évanouies toutes deux, la main de Jeannette enfoncée et comme incrustée dans le bras de sa sœur. C'était un miracle qu'elle n'eût pas péri, car elle devait trouver mille fois la mort dans son entreprise. Il fallut les mettre l'une et l'autre à l'hôpital, où les bonnes sœurs me firent appeler sur-le-champ. Elles y restèrent environ deux mois. C'est là que je connus complètement Jeannette, et que je commençai à comprendre ce qu'elle valait. En étudiant de près sa santé, je vis qu'elle avait abusé de ses forces, et je saisis même quelques légers indices de la maladie dont était morte sa mère. Je résolus de l'arracher à tout prix à la vie qu'elle avait menée jusqu'alors. Je fis une petite collecte pour qu'elle pût se vêtir convenablement, et quand elle sortit de l'hôpital, je lui proposai d'entrer comme servante chez Mme Nédelec, qui lui donnerait dix écus de gages.

(1) Prison du port de Lorient.

TOILETTES DE LA SAISON

Paris, 1er septembre 1877.

Il est grandement question de revenir pour cet hiver aux robes à jupes toutes unies avec des corsages à pointes et des manches plates. La duchesse de M... et la princesse de S... les ont adoptées et les font valoir par leurs ravissantes tournures. Il est certain qu'elles vont être portées par les femmes qui veulent de la nouveauté à tout prix.

A Vichy j'ai vu une série de costumes qui sont un des événements de cette station si élégante. Les plus remarquables de ces costumes sont: une toilette du matin genre anglais en lainage quadrillé très-fin noir et blanc avec veston muni d'une foule de pochettes et de gros boutons de nacre qui se retrouvent au corsage et sur tout le devant de la jupe; un costume en faille noire avec plis drapés se terminant par une dentelle de perles éblouissantes couleur clair de lune; une toile en cachemire de l'Inde bleu ture brodé à cachemire même de dessins en soie blanche nacrée avec manches et jupe de faille antique du même bleu; un costume en cachemire gris tendre avec jupe de faille assortie et toute garnie d'un galon de plumes de tourterelles. Pour le soir, une toilette de faille rose avec tunique de dentelle relevée par des paquets de roses; une robe d'organdi blanc et de faille bleu très-pâle avec plissés d'organdi poudrés de valenciennes; une autre toilette en barégé blanc crème garnie de plissés pareils et de dentelle torchon très-fine, avec nœuds caroubier.

La comtesse de T... est une des élégantes des eaux d'Aix; elle change de toilette trois fois par jour. Un de ses succès est une robe en batiste bleu pâle avec tablier et corsage en batiste rayée bleu et rose; le corsage-cuirasse et fermé avec des boutons grelots génois en argent avec la croix, les boucles d'oreilles et les bracelets complètent cette toilette. Ses autres toilettes sont: une robe en faille bleue et faille tilleul, une robe de laine blanche avec broderie de bleuets en relief, la cuirasse en faille bleue a des manches en cachemire blanc brodé, une toilette en taffetas rayé gris et blanc, une toilette en faille gris argent avec corselet en taffetas rayé, une toilette en faille noire et brocattée d'étoiles à dessins très en relief et garnie de perles éblouissantes, une toilette de batiste rayée bleu pâle, bleu marin et blanc avec volants plissés garnis de valenciennes.

Pour les jours de pluie, on voit beaucoup de costumes en cachemire uni avec polonaise de lainage rayé qui pourront servir à la campagne au début de la chasse; on garnit ces toilettes de broderies de laine et de soie, de hautes franges ou de larges galons brodés. On fait encore beaucoup de toilettes en barégé cachemire, étoffe des plus moelleuses et découpant parfaitement la taille. Sur une jupe très-longue, on pose un long tablier serbe enveloppant la toilette et garnie d'une dentelle de Flandre, style ancien. Ce nouveau tissu est appelé à avoir un grand succès pour l'automne; il est plus épais que le barégé, moins fort que le cachemire, très-solide et se marie parfaitement avec des rubans de satin qui sont très-recherchés cette année.

Les plus riches toilettes d'automne et d'hiver seront ornées de broderies et d'applications de feuillage de drap et de velours. Il est grandement question aussi de broderies de chenille avec fleurs de couleur en relief. On s'occupe dès maintenant de ces broderies, qui ne doivent paraître que dans deux mois. Il est vrai que si les robes à jupes unies prennent le dessus, il faudra une telle quantité de broderies pour les orner que l'on ne pourra pas fournir, si on ne s'y prend dès à présent, pour les demander.

En attendant ces splendeurs d'hiver, la dentelle des Vosges, genre filet, est très-recherchée; elle s'assortit pour la couleur aux robes qu'elle doit orner et fait une rude concurrence aux dentelles russes brodées de fils de couleur. J. B.

Un jeune collégien à son père :

— Papa, qu'est-ce donc qui distingue la civilisation de la barbarie ?

— Oh ! mon Dieu, c'est bien simple : La civilisation, c'est de tuer son ennemi, à six mille mètres, avec un boulet de canon. Et la barbarie, c'est de lui couper la tête avec un sabre !

Le même au même :

— Papa, qu'est-ce que c'est donc que l'état de siège, dont on parle tant, depuis quelques jours ?

— Mon ami, il faut demander cela à un révolutionnaire; attendu que, quand il existe, les gens paisibles ne se doutent même pas de son existence.

— Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAU,

196, rue Notre-Dame, Montréal.

GAMBETTA AUX ENFERS

DIALOGUE ENTRE GAMBETTA ET LE COLONEL ALLEMAND MULLER

Les anciens avaient la louable coutume de faire parler les morts pour l'instruction des vivants. Le rendez-vous avait lieu naturellement au séjour des ombres. C'est là que tant d'hommes célèbres dont quelques uns ne s'étaient pas accordés, de leur vivant, trouvaient l'occasion de s'expliquer sur les événements de leur vie, et principalement sur la conduite qu'ils avaient tenue les uns envers les autres. Nous reproduisons un dialogue de ce genre entre deux personnages dont l'un du moins nous est parfaitement connu.

LE COLONEL ALLEMAND MULLER.—Vous voilà, cher ami, je vous attendais ici. Vous n'avez pas trop tardé à venir, car vous vous êtes bien démené dans le monde.

GAMBETTA.—J'ai beaucoup travaillé à fonder la République. Pendant un certain temps, je n'y ai pas trop réussi.

MULLER.—Vous avez aussi dirigé contre nous vos armées, heureuse ma patrie tant qu'elle n'aura devant elle à combattre que des armées dirigées par des avocats. Où diable aviez-vous pris cette fantaisie de vous faire général ?

GAMBETTA.—Sans la trahison de Bazaine, j'aurais repoussé votre invasion, et je couronnais la République d'une gloire immortelle.

MULLER.—C'est votre ambition qui vous a porté à prendre la place de Napoléon III, convenez-en ; et c'est là tout le secret de votre triste campagne.

GAMBETTA.—Où manquent les généraux, la toge doit apparaître.

MULLER.—Pourquoi dire tant de mal de vos généraux ? ils ont été plus braves que vous. Après tout le bruit que vous aviez fait, nous mourrions d'envie de vous voir ; mais il n'était pas aisé de vous joindre. Vous étiez à Tours ; puis vous vous êtes replié sur Bordeaux où de somptueux appartements vous avaient été préparés. Nous avançons, mais déjà vous étiez en Espagne—sous les oranges de Saint-Sébastien ; n'allais-je pas vous dire sous les lauriers ? Vous avez peur du bruit des armes, convenez-en.

GAMBETTA.—Vous parlez le langage de mes ennemis. Cependant, quel tort a pu vous faire ma République ? N'est-ce pas le meilleur des gouvernements, celui que M. de Bismark lui-même nous a recommandé après sa victoire, au point de l'imposer et d'en faire pour le peuple français, une question de paix ou de guerre ?

MULLER.—Je conviens que vous avez tiré bon parti de la situation, et pour notre compte nous n'avons que des remerciements à vous faire.—Mais sur ce chapitre encore, on pourrait dire que votre dévouement n'était pas tout à fait désintéressé ; car, de ces dispositions de l'Allemagne en faveur d'une forme de gouvernement qui affaiblissait son ennemi, vous vous êtes fait une arme contre vos adversaires partisans de la monarchie. Vous les menaciez de la colère de M. de Bismark, avec une habileté à laquelle je veux bien rendre justice, vous avez répandu dans les villes et surtout dans les campagnes de France, cette croyance que vous qui nous aviez fait une guerre impossible, guerre à outrance, vous étiez l'ami de la paix, pendant que vos adversaires qui avaient mis fin à vos excentricités guerrières, par une paix à laquelle vous ne vouliez pas entendre, étaient des partisans de la guerre—et les ennemis du repos public. Ce fut de votre part un vrai tour de force favorisé par l'ignorance et l'apathie d'une grande partie de votre public français.

GAMBETTA.—Ce que vous blâmez est dans les habitudes du régime parlementaire.—La victoire est au plus adroit.

MULLER.—On voit bien que vous êtes d'origine italienne. Et votre fameux pacte avec la mort n'était qu'une plaisanterie.

GAMBETTA.—Parlons sérieusement. J'avais dans mon jeu deux fameux atouts : la "République et l'Ultramontanisme."

MULLER.—Qu'est-ce cela l'Ultramontanisme ?

GAMBETTA.—Un cri de guerre.

MULLER.—Je me souviens, en effet, que

vous avez joué beaucoup avec ce mot. Où vouliez-vous en venir ?

GAMBETTA.—Entre nous, aux Français, surtout à la partie bourgeoise dont je m'occupais plus spécialement, il faut un mot.—J'étais assez embarrassé de le trouver.—La guerre, je veux dire le budget de la guerre, ne me fournissait rien.—Les finances, pas davantage. On ne se passionne pas pour la finance qui a été pour moi trop rebelle. Vous avez entendu parler de mon plan d'impôt ; mais tout le monde s'en est moqué. Voyez-vous, en France, depuis la grande Révolution, nous avons fait tant de ruines, nous avons démolé tant de choses, qu'il ne nous reste plus rien, passez-moi l'expression, à mettre sous la dent. Toutefois, une puissance subsiste, indomptable, puisant dans ses épreuves une force toujours nouvelle. Mais, placée désormais entre l'Allemagne dont elle entrave l'unité religieuse, et l'Italie qu'elle inquiétait par ses revendications, l'Eglise romaine était assaillie de toutes parts ; j'ai profité de cette bonne chance et j'ai fait de l'Ultramontanisme mon cheval de bataille.

MULLER.—Vous voulez dire le catholicisme.

GAMBETTA.—Comme vous voudrez ; mais nous évitons toujours en politique d'appeler les choses par leur nom.—Le mot que nous cherchons à principalement pour but de diviser nos adversaires.—Nous ne disons pas les prêtres, nous disons les Jésuites. C'est ainsi que, pour ne pas appeler la Papauté par son nom, nous disons : l'Ultramontanisme.—Le mot m'a bien servi, je vous en réponds. Je le mettais au commencement et à la fin de tous mes discours. Il m'a valu les suffrages de l'étranger, de grands appuis pour ma politique, beaucoup de succès parmi nos vrais républicains.

Voilà tout le secret de ma conduite. Seriez-vous disposé à la critiquer, vous, enfant de l'Allemagne ?

MULLER.—Au point de vue de l'intérêt de ma patrie, non. Mais je vous déclare que le catholicisme est une grande force pour votre pays, qui que vous soyez, Italien ou Français.

GAMBETTA.—Quoique d'origine génoise, je suis Français.

MULLER.—Je connais l'histoire de France aussi bien que vous. Je me souviens qu'en entrant dans cette ville de Metz qui fut longtemps le boulevard de la puissance française, j'éprouvai une de ces impressions dont le souvenir nous reste. Il me semblait voir le drapeau blanc planté sur ses remparts et, à côté, un guerrier terrible dans les combats, le fameux François de Lorraine, luttant contre toutes les forces de l'Empire ; et avec une poignée d'hommes, brisant la puissance jusqu'alors invincible de l'empereur Charles-Quint. Ce prince français était catholique pu, si vous l'aimez mieux, ultramontain !

Eh bien ! ce souvenir m'est amer, à moi, bon Allemand. Il s'est réveillé dans mon âme au spectacle de cette poignée de royalistes et de catholiques qui, dans la dernière guerre, ont aimé leur patrie jusqu'à servir sous vos ordres. S'ils avaient servi sous un autre, sous leur roi par exemple, unis et nombreux, que serions-nous devenus ?

GAMBETTA.—Ils ont manqué l'occasion de rétablir la monarchie et de faire triompher la réaction. De mon côté, j'y ai mis bon ordre et nous avons pu crier en France : Vive la République !

MULLER.—Pour moi, je crie vive la Prusse qui fut mon berceau ! Vive l'Allemagne, ma grande et chère patrie ! Quant à votre République, telle que vous l'avez gouvernée, je ne vois en elle que le bien qu'elle a procuré à nos armes et à notre politique. Nous ne l'avons aimée qu'autant qu'elle nous a servis. Elle nous a exonérés du souci de rompre vos alliances. Elle a tenu en échec les fortes croyances de la nation française ; elle lui a enlevé son histoire, ses souvenirs, son drapeau. Un peuple ainsi désarmé est perdu. C'était à nous, ses ennemis, à faire cela ; mais des enfants, déchirer ainsi le sein de leur mère, c'est affreux !

Pardonnez-moi ma franchise. Nous

sommes ici dans des régions où la vérité règne et ne laisse plus de place à l'équivoque et au mensonge.

M. Gambetta allait répondre. Mais, en ce moment, une vapeur légère s'éleva autour des deux ombres qui disparurent peu à peu, et le dialogue fut interrompu.

CHARLES DE BEAULIEU.

FAITS DIVERS

—On lit dans la Gazette de Nîmes :

"Une jeune personne qu'on dit être la fille de la cuisinière de M. Blanchard, maire de Nîmes, s'était mariée le matin, et, après la cérémonie, la noce s'était rendue à la guinguette Castelan, plateforme de la Fontaine, pour y dîner. Le repas était à peine terminé qu'un jeune homme, pour s'amuser, ne trouve rien de mieux que de lancer un pétard au milieu de la société ; malheureusement, la pièce artificielle vint tomber sur la mariée, dont la robe de gaze prit feu avec une rapidité si effrayante, que la personne fut en un moment couverte de flammes.

"On s'élança à son secours, le mari et un oncle ne craignirent pas de faire le sacrifice de leurs mains pour sauver la victime. Mais, hélas ! le terrible élément avait accompli son œuvre, et la partie haute du corps que le corset ne protégeait pas, les bras, le cou, la figure étaient horriblement brûlés.

"Rien ne saurait dépeindre la scène qui suivit cet accident ; la mère était folle de douleur, le mari se désespérait, le jeune homme qui avait commis l'imprudence ne pouvait pas se consoler, tous les assistants étaient consternés.

"Les brûlés du mari et de l'oncle, celles de ce dernier surtout, entraînaient une longue incapacité de travail. Les jours de la jeune mariée sont en danger ; elle endure d'horribles souffrances."

LES CHARS URBAINS.—On connaît les règlements concernant nos chars urbains. Ces règlements sont les mêmes, sur les points principaux, que dans les autres grandes villes. Voici, par exemple, une clause des règlements imposés par la ville de Paris à la compagnie des omnibus :

"Les conducteurs feront arrêter les voitures à la première réquisition des voyageurs, excepté sur les points où les règlements de police interdisent l'arrêt.

"Ils ne pourront donner au cocher le signal de marcher que lorsque les voyageurs qui descendront auront quitté le marchepied de la voiture, ou lorsque ceux qui monteront seront assis. Ils aideront les voyageurs, et surtout les femmes et les enfants, à monter et à descendre."

ENCORE L'IVROGNERIE.—Weston, 22 sept.—John Williams, à l'emploi de John Eagle, de ce village, a tué son épouse la nuit dernière. Le cadavre de la pauvre femme présente un aspect horrible. Il est littéralement haché en morceaux. On a arrêté le meurtrier.

La nouvelle du crime a causé une sensation profonde dans le village et les environs.

Williams ne buvait pas fréquemment, mais lorsqu'il buvait il devenait violent et querelleur. Il était ivre au moment où il a commis son crime. C'est avec une hache qu'il a frappé sa malheureuse compagne.

Williams a une famille de douze enfants. Jusqu'ici, il a été un bon ouvrier laborieux et industriel.

Il a tué son épouse dans la cuisine de sa maison et a ensuite traîné le cadavre dans sa chambre à coucher, où il a essayé de le cacher sous son lit.

—Un nommé Jean-Baptiste Belisle, journalier, de cette ville, âgé de 50 ans, demeurant rue Seaton, a été arrêté samedi soir, le 22 septembre, sous accusation d'avoir frappé sa femme avec une hache, montrant par là sa résolution de la tuer. Il paraît que cet individu est fortement adonné à l'usage des boissons enivrantes, et, samedi soir, il arriva chez lui très-ivre, et entra par une fenêtre. Il se rendit ensuite dans la chambre de sa femme et frappa la malheureuse sur la nuque avec le derrière de la hache. Quoiqu'étourdi par la force du coup, cette femme eut le courage de lui donner un violent coup de poing dans l'estomac, et le renversa sur le plancher. Elle se mit alors à crier au secours, et son fils et deux hommes s'empressèrent de retenir Belisle pendant qu'on allait chercher la police.

LYNCH.—Il y a quelque temps, de nombreux citoyens ont enlevé de la prison de Newcastle (Kentucky) et ont pendu à un poteau voisin un nommé Simmons et les trois frères Goodrich, arrêtés comme appartenant à une bande de malfaiteurs, dite la bande Simmons, qui, depuis des années, a commis de nombreux assassinats et autres méfaits dans plusieurs comtés du Kentucky. Jones, géolier de la prison de Newcastle, raconte comme suit la visite nocturne des justiciers :

"Vers 1 heure du matin, j'ai été éveillé par des coups violents à la porte, accompagnés des mots : "Où est le géolier ?"—Descendant à la hâte, je me suis trouvé en face d'un groupe de quinze à vingt hommes. Ils ont braqué sur moi des pistolets et des fusils, avec ordre de prendre les clefs de la prison et de venir avec eux. Arrivés à la prison, ils m'ont commandé d'ouvrir la porte. Ils avaient été joints par d'autres hommes pendant le trajet, et ils étaient alors de quarante à cinquante. Ils se sont élançés dans la

prison, ont pris possession des prisonniers, leur ont attaché des cordes au cou et les ont emmenés. En marchant, Sam et Joe Goodrich ont dit : "Nous sommes innocents. Nos mains sont pures de sang humain." La populace leur a répondu : "Si vous voulez prier, dépêchez-vous." Alors Sam a repris : "Voulez-vous me permettre d'envoyer quelque argent à ma mère ?" Ils ont consenti et il m'a remis \$40. Ensuite, ils ont descendu la rue, et il les ont pendus tous les quatre au pont, deux chaque côté."

LE NOUVEAU PROPHÈTE DES MORMONS.—Les douze apôtres mormons ont proclamé l'un d'eux, John Taylor, comme successeur de Brigham Young, en expliquant que leur choix a été dicté par une révélation du Seigneur.

"John Taylor, dit le Commercial Advertiser, est un Anglais de stature imposante, vieux, fatigué, ayant beaucoup de lecture, habile, hargneux et très-ferme dans ses desseins. Il y a une vingtaine d'années, il éditait The Mormon, à New-York—journal fondé pour créer une communauté mormonne sur le bord de la mer. C'était un bon éditeur et un vigoureux écrivain, mais le journal mourut quand l'émigration mormonne commença à se ralentir, et Taylor retourna dans l'Utah, où il est resté jusqu'à la fin en grande faveur auprès de Brigham, et maintenant il chasse ses souliers, qui sont très-grands pour lui."

Il résulte d'une dernière dépêche de Salt Lake City, que John Taylor restera président des douze apôtres, en même temps que de l'Eglise mormonne, jusqu'à ce qu'un successeur ait été élu pour la première de ces positions.

A l'époque où Joseph Smith fut tué, à Mauvoo, le nouveau prophète, John Taylor, fut blessé d'un coup de feu à ses côtés.

NOMINATION.—M. Elzéar Déry, avocat, a été nommé recorder de Québec.

M. Déry a été reçu avocat en 1869.

—M. Joachim Poirier, de la Petite Côte de Vaudreuil, nous a montré, ce matin, un superbe aigle qu'il a tué sur sa propriété samedi, 29 septembre dernier, et dont les ailes mesurent huit pieds d'envergure.

HORRIBLE ACCIDENT.—Un horrible accident est arrivé, quai de la Tournelle, à Paris. Un couvreur du nom de Célestin Poirier a glissé du haut d'un toit, et est tombé juste assis sur la lance en fer d'une grille. Le malheureux, littéralement empalé, a jeté un cri épouvantable, puis il est mort. La pique de fer était entrée de vingt centimètres environ.

LA PROCHAINE GRANDE MARÉE.—M. Coakley, professeur d'astronomie de l'université de New-York, écrit au Sun que le 4 octobre, la lune sera à son périhélie, c'est-à-dire à sa plus proche distance de la terre, qu'il y aura nouvelle lune le surlendemain, et, qu'en conséquence de la combinaison de ces deux circonstances, il faut s'attendre à une marée extraordinairement forte pour le 6 ou le 7 octobre.

—La compagnie du Richelieu n'a assurément pas à se plaindre du nombre des voyageurs et de la quantité de fret qu'elle a transportés pendant cette saison.

Les actionnaires apprendront surtout avec plaisir que, pendant la semaine de l'Exposition, l'affluence des voyageurs était tellement considérable, que les deux vapeurs de la ligne régulière ne suffisaient pas, et qu'on a dû se servir de deux autres vapeurs, le Canada et les Trois-Rivières. Les recettes ont, par conséquent, été beaucoup plus considérables qu'à l'ordinaire.

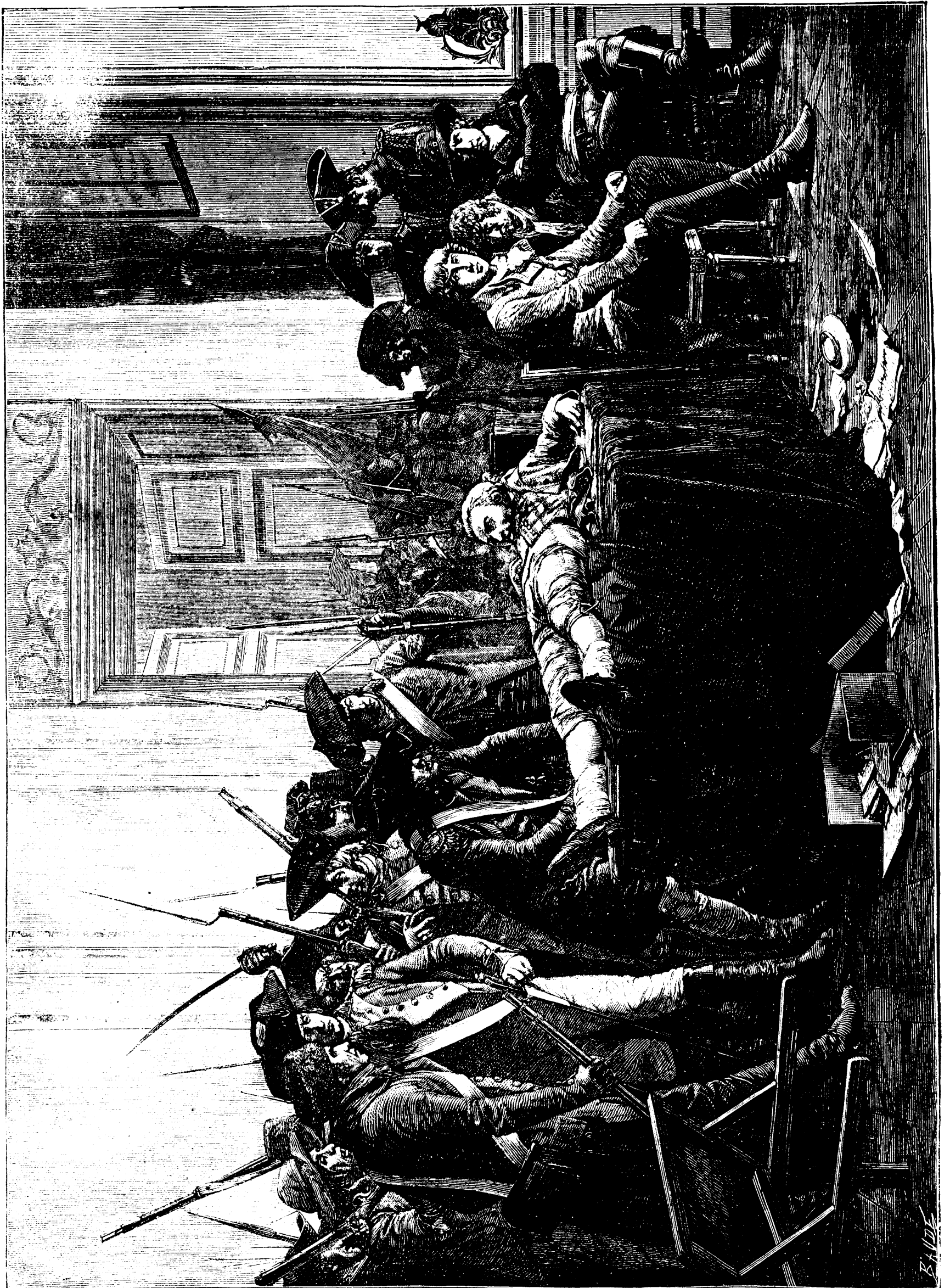
INCENDIE ET PERTES DE VIES.—On mande de Saint-Jean, à la date du 28 septembre dernier :

"Il était rumeur ce matin qu'un incendie accompagné de perte de vie avait eu lieu dans la nuit à Saint-Gregoire, à six milles de cette ville. Plusieurs personnes se rendirent en cet endroit et en rapportèrent les détails suivants : Onze personnes se trouvaient dans la maison incendiée, et, sur ce nombre, sept enfants et une servante ont été brûlés ; leurs cadavres ont été retrouvés dans les décombres. Cette maison était occupée par la famille de M. Bougie, qui est actuellement en Californie.

"Une enquête a été ouverte immédiatement par le coroner."

NOUVEAUX TROUBLES A OKA.—Nous apprenons que le chef Joseph, des indiens d'Oka, à la tête d'une trentaine de ses compatriotes, se permet de couper du bois sur le terrain du Séminaire. Ce fait avait été communiqué aux hommes de police en service à Oka, deux de ces hommes sont allés sommer le chef Joseph de cesser ses déprédations. Mais ce chérubin, que certains journaux de Montréal ont représenté comme une victime de l'intolérance religieuse du Séminaire, a fait réponse qu'il avait avec lui trente hommes armés, et que, par conséquent, il ne craignait pas la police, faisant comprendre par là qu'il aurait recours à la violence si l'occasion s'en présentait. Nous apprenons de source certaine que le premier acte du chef Joseph après son admission à caution a été une violation de la loi la plus sacrée, celle de la propriété.

—Nous lisons dans un journal parisien : "Il vient d'arriver à Paris, importée d'Amérique par le Frigorifique, de la viande de bœuf et de mouton conservée par un procédé nouveau. Cette viande, qui a 120 jours, est noire extérieurement ; mais, à l'intérieur, elle est fraîche et de belle apparence. Toutes les personnes qui en ont acheté paraissent très-satisfaites et du bon marché et de la qualité."



SALON DE 1877 - LA MORT DE ROBESPIERRE

B. D'...

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

La situation n'a pas changé en Turquie. Les succès des Turcs continuent. Les Russes sont découragés. Ils sont battus et cernés de toutes parts. Les voilà revenus au bord du Danube, et on croit qu'ils seront forcés de franchir de nouveau ce fleuve à rebord, pour rentrer dans leurs foyers, comme les gens de la noce. En somme, ils sont retournés pitoyablement au point où ils étaient au commencement de la campagne. La Bulgarie est presque au pouvoir des Turcs. L'Europe assiste avec calme à ce débat. Au fond, elle n'est pas fâchée de l'échec essuyé par la Russie, qui devra ajourner encore ses projets de domination universelle, à moins de grands changements dans la position des armées belligérantes.

Les Turcs ont en ce moment les sympathies générales, pour deux raisons : parce qu'ils ont l'avantage, et ensuite parce que l'Europe les considère comme moins dangereux pour l'équilibre que les Russes. Le fait est que les Turcs ne sont plus dangereux du tout, tandis que les Russes le sont beaucoup. Ainsi c'est la même chose qu'en 1854. On parle, en outre, de symptômes révolutionnaires en Russie, qui menaceraient l'existence de la dynastie ; mais il est à croire que ces symptômes ne sont guère redoutables pour le moment.

Voici les principales dépêches : Bucharest, 26.—Un détachement turc a occupé une forte position sur le territoire roumain ; il est protégé par l'artillerie de Silistrie. Il semble avoir l'intention de couper une ligne de chemin de fer entre Galatz et Bucharest. Trois divisions d'infanterie de la garde russe sont arrivées à Bjela ; une division reste ici et deux ont été envoyées à Plevna. Toute la cavalerie de la garde partira pour Plevna.

Vienne, 26.—On rapporte que sur l'ordre du Czar la question de paix a été discutée à Saint-Petersbourg par le conseil des ministres. Le grand-duc Constantin, qui présidait, et le ministre de la guerre se sont prononcés en faveur de la guerre, les autres ministres se sont déclarés favorables à la conclusion de la paix.

Londres, 26.—Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce qu'un nouveau contingent de la landwehr a été appelé sous les armes, et que cinquante-deux bataillons ont reçu ordre de se rendre sur le théâtre de la guerre.

Belgrade, 27.—La Serbie est sur le point de demander le retrait des troupes turques de ses frontières. Une semblable demande a été la cause des hostilités l'an dernier. La mobilisation des troupes continue. La Russie exige que la Serbie finisse le plus tôt possible la mobilisation de son armée. Elle prétend que l'hésitation de la Serbie a été cause que les Turcs ont renforcé Plevna.

Bucharest, 27.—Il est officiellement constaté que les pertes des Russes et des Roumains, pendant les opérations devant Plevna, excèdent 25,000 tués et blessés.

Londres, 28.—Une dépêche de Shumla, reçue aujourd'hui, dit qu'il ne s'est rien passé d'important depuis vendredi. Les grandes pluies que nous avons eues hier paralysent l'action de deux armées.

Londres, 27.—Les troupes turques qui avaient été envoyées en Serbie comme corps d'observation ont été rappelées pour renforcer Plevna.

Vienne, 27.—Dans le Melchsrath aujourd'hui, en réponse à des interpellations, le prince Adolphe Auersberg, président du conseil, a déclaré que le gouvernement maintenait une politique de stricte neutralité sur l'éventualité de la participation de la Serbie à la guerre d'Orient. Il dit que le gouvernement ne pouvait déclarer sa politique avant le fait accompli.

Londres, 27.—Une dépêche officielle russe publiée à Gorni Studène dit que le 22, environ dix mille hommes de l'infanterie turque de Sofia, appuyés par l'artillerie, se frayèrent un chemin à travers la cavalerie russe qui avait été postée pour les arrêter et réussirent à entrer dans Plevna.

Tout est tranquille dans les environs de Rustchuk et dans les Balkans.

Londres, 27.—M. Gladstone ni énergiquement avoir écrit une lettre engageant les Grecs à se joindre à la guerre contre la Turquie.

Londres, 28.—Une dépêche dit que la campagne russe est considérée comme terminée pour cette saison, à cause des pluies qui commencent à tomber. Le résultat de la guerre a causé en Russie un profond mécontentement.

Londres, 29.—Le Times dit que la guerre touche à sa fin et qu'elle se terminera par un engagement dont les conséquences seront plus ou moins décisives. Les puissances emploieront alors la diplomatie pour empêcher une autre campagne.

FRANCE

Paris, 26.—Le colportage et l'affichage du manifeste de M. Thiers ont été interdits.

Les élections n'amènent aucune agitation en cette ville ; les républicains paraissent certains du succès. En province, toutefois, l'excitation est à son comble.

Paris, 26.—Les républicains radicaux socialistes de Paris ont publié un manifeste attaquant le gouvernement et les amis de Gambetta. Le manifeste demande une amnistie pour les communistes, l'abolition du budget des cultes, l'expulsion des Jésuites et la substitution d'une nation armée à l'armée permanente et d'une taxe simple progressive à toutes les taxes existantes,

et finalement l'abolition de la présidence et du Sénat.

Paris, 29.—La liste officielle des candidats du gouvernement à la Chambre des députés est maintenant complète, et les affiches ont été placées, par ordre du préfet, dans les divers départements. Les affiches portent en tête : "Candidats du gouvernement du maréchal MacMahon, président de la république." L'analyse de la liste montre que les candidats du maréchal se divisent en 131 légitimistes, 83 orléanistes et 298 bonapartistes, laissant de côté les 20 arrondissements électoraux de Paris et sa banlieue, pour lesquels il n'y a point de candidats officiels. Quelques légères erreurs ont pu se glisser dans cette classification, mais il n'est pas douteux que le président demande aux électeurs de former une Chambre composée de trois-cinquièmes bonapartistes et deux-cinquièmes légitimistes.

FAITS DIVERS

TERRIBLE ACCIDENT.—Mardi, le 24 septembre dernier, le plus lamentable accident que nous ayons eu à enregistrer pendant cette saison, arrivait à bord du navire Jessie Scarth, maintenant en chargement aux estacades de Duining, à Québec.

Les deux victimes de cet accident sont M. E. Fales, arrièr, mort depuis des suites de ses blessures, et un nommé Martineau, journaliste de Saint-Sauveur, qui est maintenant dans un état très-souffrant. Voici les faits :

Hier matin, on essaya de placer un morceau de chêne d'un volume très-considérable, mesurant 54 pieds de longueur et 38 pouces de diamètre. Au moment où ce morceau de chêne entrain dans le navire, il se mit à glisser de travers et alla frapper le flanc, écrasant affreusement MM. Fales et Martineau qui n'avaient pas eu le temps de se mettre en sûreté. Martineau, heureusement, n'a eu qu'une jambe terriblement mutilée. Le malheureux Fales, malgré ses blessures, ne perdit pas connaissance, et commanda ses hommes d'une voix forte et n'accusant aucune douleur.

Les treuils furent aussitôt mis en ouvrage pour ramener le morceau de chêne dans une autre position et arracher M. Fales de sa position si critique ; mais, malheureusement, au moment où la pièce de bois commençait à être soulevée, son poids énorme la fit retomber sur le corps meurtri de l'infortuné Fales. Ce second accident retarda de quinze minutes la délivrance de Fales qui était horriblement pressé sur le flanc du navire. Finalement, après un travail très-ardu, on parvint à le retirer. Il n'avait pas perdu connaissance. Au moment où on le transporta sur le pont du navire, il dit à ceux qui l'entouraient : "Je vais mourir." Quelques minutes après l'accident, Fales était transporté à sa demeure, rue Lachevrotière.

Il est mort une demi-heure après, ayant conservé jusqu'à la fin l'usage parfait de ses sens.

Il laisse une épouse éplorée et plusieurs enfants.

L'infortuné Martineau est dans un état précaire. On dit qu'il a les deux jambes cassées.

UN ENLEVEMENT.—C'est d'une locomotive, d'une locomotive enlevée, là ce qui s'appelle enlevée, dont il s'agit. Vous n'y croyez pas, bien sûr. Eh bien, c'est on ne peut plus exact.

On a enlevé une locomotive sur le chemin de fer de Lévis et Kennébec, mardi soir de la semaine dernière, sur les cinq heures.

Voici l'affaire : Il restait sur la voie une locomotive de l'ancien matériel des contracteurs Larochelle & Scott.

Cette locomotive appartenait à une compagnie américaine.

Une partie de son ancien mécanisme s'était brisée, mais on l'avait réparée, et tout fonctionnait à merveille.

Un agent de la compagnie arriva à Lévis ces jours derniers et demanda à voir la locomotive. On lui dit ce qui lui était advenu et comment elle fonctionnait. On fit même une expérience et l'on se rendit jusqu'à Saint-Henri avec la locomotive. De retour à Lévis, l'agent demanda s'il n'y avait pas moyen de régler la petite balance due sur la locomotive.

La réponse, nous ne la connaissons pas ; mais, elle ne dut pas être satisfaisante, puisque l'agent de la compagnie s'embarquant à bord de la locomotive, décampa en faisant la révérence aux employés. Stupéfaction profonde parmi ces derniers. On le regardait filer encore qu'il était rendu à Saint-Henri, et que là, il prenait la voie du Grand-Tronc pour les Etats-Unis.

Voilà un enlèvement prestement accompli, ou nous ne nous y connaissons pas.—L'Evenement.

MEURTRE SUPPOSÉ.—On mande de Québec, à la date du 30 septembre :

"Le sergent Doré, de la police provinciale, vient d'être victime de son dévouement à son pays. Envoyé avec cinq autres constables dans le comté de Beauce, pour arrêter un nommé Bartley et six autres personnes, il s'en revenait en voiture avec un prisonnier, lorsqu'à quelques arpents de la maison de Bartley, il reçut une balle qui le frappa dans le dos et sortit par devant, du côté gauche. M. Doré était mortellement blessé, mais il ne lâcha pas les guides et put se rendre à une maison qui se trouve à environ un demi-mille de chez Bartley, où il mourut dans les plus grandes souffrances, deux heures après.

Il n'y a pas de doute que c'est le nommé Bartley qui a commis ce meurtre infâme. C'est sa quatrième tentative de meurtre depuis quelques mois ; à peu près huit coups de carabine

ont été tirés par celui qui a tué le sergent Doré. M. Doré était suivi par cinq voitures, et ceux qui s'y trouvaient ont entendu siffler les balles. L'assassin était caché dans un bois touffu qui borde le chemin à cet endroit, et on a vu la fumée de la poudre monter vers la cime des arbres.

"Le sergent Doré était tenu en grande estime, non-seulement par ses camarades, mais encore par tous les citoyens de Québec. Son courage ne connaissait pas de bornes et n'était égalé que par le tact qu'il a su déployer dans l'exécution des devoirs nombreux et difficiles qu'il a eu à remplir depuis huit ans qu'il appartenait à la force. Le sergent Doré était âgé d'à peu près 34 ans.

"Le sergent Doré était marié ; il laisse une veuve, qui doit devenir mère dans quelques jours, et deux enfants.

"Bartley est la terreur de la localité à plusieurs milles à la ronde, et la rumeur est qu'il n'en est pas à son premier meurtre. Le gouvernement n'épargnera rien pour arrêter ce misérable et des mesures ont été prises immédiatement à cet effet.

"Le Colonel Amyot, commissaire de la police provinciale, est très-affecté de la mort du pauvre Doré, qui était un de ses meilleurs employés."

Prix du Marché de Détail de Montréal.

Montréal, 28 septembre 1877.

Table of flour prices (FARINE) including items like Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, etc.

Table of grain prices (GRAINS) including items like Blé par minot, Pois, Orge, etc.

Table of vegetable prices (LÉGUMES) including items like Pommes au baril, Patates au sac, etc.

Table of dairy prices (LAITERIE) including items like Beurre frais à la livre, etc.

Table of poultry prices (VOLAILLES) including items like Dindes (jeunes) au couple, etc.

Table of game prices (GIBIERS) including items like Canards (sauvages) par couple, etc.

Table of meat prices (VIANDES) including items like Bœuf à la livre, Lard, etc.

Table of miscellaneous prices (DIVERS) including items like Sucre d'érable à la livre, etc.

Marché aux Bestiaux

Table of livestock prices including items like Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs, etc.

Table of other livestock prices including items like Poin, 1re qualité, par 100 bottes, etc.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 93

Chessboard diagram for Problem No. 93 with piece positions and a caption: Les Blancs jouent et gagnent.

Table of chess solutions for Problem No. 91, showing moves for White and Black pieces.

Solutions justes du Problème No. 91. Montréal:—Ar. Peltier, J. Primeau, J. C. Robillard, P. Décarreau, John Boyte et Aug. Demers. Sainte-Cunégonde: Alex. Laouille. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux et R. Roussel.

LES ÉCHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 54 : MM. J. A. Cusson, Northampton, Mass. ; L. O. P. Sherbrooke ; P. O. Giroux, Dr. D., M. Toupin, Montréal ; N. P. Sorel ; A. C. Saint-Jean ; Z. Delaunais, H. M., Québec. Solutions justes du problème No. 55 : MM. P. O. Giroux, Dr. D., M. Toupin, J. L. P., Montréal ; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; L. O. P., Sherbrooke ; Z. Delaunais, H. M., Québec ; N. P., Sorel ; J. A. Cusson, Northampton, Mass.

A. C., Saint-Jean.—Reçu l'envoi. Nous en utilisons une bonne partie. Merci. Nous apprenons avec regret que M. le professeur Hicks a retiré son nom du tournoi d'échecs qui doit bientôt se terminer. Un malentendu à propos du jour de réunion en est la cause, vu que ce monsieur aurait été obligé de retourner deux ou trois fois à Québec pour pouvoir finir ses parties.

Le "Montreal Chess Club" perd en cette circonstance un de ses plus forts joueurs, et nous le remercions sincèrement ; car M. Hicks aurait certainement fait honneur au Club auquel il appartient.

La composition que nous offrons aujourd'hui aux amateurs d'échecs est au nombre de celles qui ont obtenu un premier prix au tournoi qui a eu lieu à la dernière assemblée de la "West German Chess Association," tenue à Cologne.

L'idée de ce problème est tout à fait ingénieuse et mérite considération. Nous le recommandons aux amateurs. Le temps donné pour en trouver la solution est de trois heures.

Nous avons le plaisir d'annoncer que le premier prix du tournoi d'échecs de Québec a été remporté par le Dr. Howe, de Montréal. Nous l'en félicitons. Dans le prochain numéro, nous donnerons les noms des autres messieurs qui ont aussi fait honneur à leur Club.

PROBLÈME No. 58.

Composé par M. J. BERGER, Graz, Noirs.

Chessboard diagram for Problem No. 58 with piece positions and a caption: Les Blancs jouent, font échec et mat en 4 coups.

PROBLÈME No. 54. Blancs. Noirs. 1 C 8e CR 1 P 4e F 2 R 2e R 2 P 5e F échec (A) 3 R pr P 3 R 4e F 4 F 7e D échec et mat. (A)

PROBLÈME No. 59. Blancs. Noirs. 1 R 1er TR 1 R 4e D 2 T 7e CD 2 R 4e F 3 F 4e D 2 R 5e FR 4 F 3e TD 3 R 4e D 5 C 5e TD 2 R 4e D 6 P 5e FR 3 D 5e CD échec et mat.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 55. Blancs. Noirs. 1 R 2e CR (A) 1 R pr P 2 D 6e R échec 2 R 5e FR 3 C 7e TR échec et mat. (A)

1 D 6e R échec 1 R 4e FD 2 D 6e TD 2 R 4e D 3 D 5e CD échec et mat.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 54. Blancs. Noirs. 1 R 2e CR (A) 1 R pr P 2 D 6e R échec 2 R 5e FR 3 C 7e TR échec et mat. (A)

1 D 6e R échec 1 R 4e FD 2 D 6e TD 2 R 4e D 3 D 5e CD échec et mat.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 55. Blancs. Noirs. 1 R 2e CR (A) 1 R pr P 2 D 6e R échec 2 R 5e FR 3 C 7e TR échec et mat. (A)

1 D 6e R échec 1 R 4e FD 2 D 6e TD 2 R 4e D 3 D 5e CD échec et mat.

NAPOLÉON ROY MARCHAND-TAILLEUR No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

M. Napoléon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HAUTES FAITES. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCERIES ASSORTIES. Conditions : comptant. 8-15-26-102

BILLETS DE 50c.

CIRCULAIRES MONSTRES!

Tous nos lecteurs doivent savoir que la maison

A. PILON & CIE.

Vient d'émettre 40,000 BILLETS de 50c qu'elle distribue GRATUITS à toutes ses pratiques.

Ces billets valent réellement 50c sous les circonstances suivantes: Toute personne achetant pour \$10 n'a que \$9.50 à donner et un de nos billets de 50c, et ainsi de suite pour chaque \$10.

Ainsi, c'est un escompte de 5 par 100 que nous donnons à toutes nos pratiques qui achètent pour \$10 et plus.

C'est le plus grand avantage jamais offert à Montréal.

Qu'on lise nos grandes Circulaires

que nous distribuons par la ville aujourd'hui, et on sera convaincu que NOS PRIX sont plus BAS MEME qu'en gros.

Une visite à notre magasin convaincra les plus incrédules.

Voici quelques prix qui étonnent tout le monde:

10 caisses de coton ouaté, 7 et 8c seulement.

20 balles de couvertes blanches, \$1 à \$10.

10 caisses de wincey valant partout 20c, pour 10c seulement.

5 caisses de wincey carreaux et barré, 6c seulement.

5 caisses de wincey couleurs unies, 5c seulement.

10 caisses d'étoffes à robes, 5c seulement.

15 caisses d'indiennes très-belles, 5c, 6c et 7c.

2 caisses de tweeds gris unis, 10c seulement.

20 caisses de présidents et ratines à des prix très-réduits.

15 caisses de casimirs à chemises valant 30c, pour 15c seulement.

Toutes nos flanelles et casimirs à chemises sont à bien meilleur marché qu'ailleurs.

5 caisses de flanelles rouges, 15c, 17c, 18c, 20c, etc.

15 caisses de flanelles fines, rouges, roses, soufres, oranges, saumons, blanches, etc., 20c à 25c seulement.

10 caisses de casimirs à chemises tout laine, 20c à 25c seulement.

INCROYABLE!

10 caisses de beaux et bons tweeds canadiens valant \$1.25, pour 50c seulement.

5 caisses d'indiennes pour meubles et rideaux valant 25c à 30c, pour 10c seulement.

100 caisses de marchandises d'encan vendues à des prix fous.

C'est un vrai fracas de marchandises.

LISEZ NOS CIRCULAIRES

Et, si vous voulez tout voir, venez à notre Grand Magasin.

Et remarquez que nous donnons 5 par 100 de prime à toute personne qui achète pour \$10 et plus.

C'est le seul avantage jamais offert à Montréal.

Lisez les circulaires et les billets de 50c, venez voir notre Magasin, et vous serez certains que nous ne faisons pas de blague.

A. PILON & CIE.

615 et 617, RUE STE. CATHERINE, MONTRÉAL

Toujours à l'Enseigne de la Boule Verte.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indispositions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué.

AVANT un succès marqué. APRES six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

Le Dr. THAYER

Oculiste & Auriste



M.D., C.D., de l'Université McGill, diplômé en médecine et bachelier du collège des apothicaires à Londres, étant revenu à Montréal après un long voyage sur le continent européen, peut être consulté tous les jours sur toutes les maladies, à sa résidence,

39 Beaver Hall Terrace.

Le Dr. THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, enlève la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte; il pose aussi des yeux artificiels sans opération antérieure. 8-36-52-140

RECOMPENSE NATIONALE DE 10,000 francs Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE



ÉLIXIR Fortifiant et fébrifuge, très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les mauvaises fièvres intermittentes ou anciennes, etc.

Paris, 22, rue Drouot, et les pharmacies. Dépôts: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharmacien. DÉPÔTS:—A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

\$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour un circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-18-52-109

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Personnes désireuses de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissements, etc., prendront tout de suite les A Paris: Ph^o COLOMER, 103, rue Montmartre.—Agent pour le Canada: A. DELAU

DÉPÔTS:—A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

A. BEAUCHEMIN & CIE.

MANUFACTURIERS DE

Moulins à Battre

Nous avons l'honneur de vous informer qu'ayant acheté de M. Page, manufacturier de Moulins à Battre, qui se retire des affaires, tous ses patrons et modèles; nous profitons de cette occasion pour vous avertir de venir à notre établissement lorsque vous aurez besoin de quelques morceaux pour réparer vos Moulins à Battre, Faucheuses et Râteaux, et de plus, que nous avons à notre boutique une grande quantité de Moulins à Battre, Faucheuses, Râteaux, que nous vendons à très-bas prix et à des conditions faciles.

A. BEAUCHEMIN & CIE.

MANUFACTURIERS DE

MOULINS A BATTRE

304 et 304 1/2, RUE CRAIG, MONTRÉAL.

8-30-17-137



Province de Québec, Département de l'Immigration du Gouvernement.

Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à

B. IBBOTSON,

Agent de l'Immigration du Gouvernement

8-20-26-115 No. 19, rue St. Bonaventure.

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURUS, PARIS.

Credit Littéraire & Musical,

POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. E. DANSEREAU,

17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTRÉAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.



MOULIN A VENT AUTOMATIQUE D'HALLADY

POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES, SUR LES CHEMINS DE FER, ETC.

C'est le Moulin à vent le plus économique, eu égard au pouver, au fini et aux matériaux qui entrent dans sa construction, et l'on garantit entière satisfaction. Demandez le Catalogue illustré et la Liste des Prix.

CHARLES GARTH & Cie

Dominion Metal Works, 536 à 542, RUE CRAIG.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1844. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infailible contre: GOUTTE ET RHUMATISMES Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement. Montréal: A. DELAU, agent pour le Canada, et chez Ph^o. DÉPÔT GÉNÉRAL: 4, rue de l'Église, PARIS.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

8-19-52-112



COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON.

Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877).

Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjutants-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen.

(Par ordre) W. POWELL, Colonel, Adjudant-Général.

Quartiers-Généraux, Ottawa, 11 avril 1877. 8-182-6-116



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec, pour obtenir la possession de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS) spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tels avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés. Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premiers semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Cons. Lég.

G. M. MUIR,

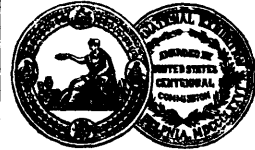
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 23 janvier 1877 8-20-11-1

MANUFACTURE DE VINAIGRE

DE MONTREAL,

No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION

DU CENTENAIRE

A PHILADELPHIE

ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

8-20-52-118 MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire

FAITES USAGE

SIROP EXPECTORANT,

DE L'ELIXIR TONIQUE

et du SIROP DES ENFANTS du

Dr. J. EMERY CODERRE.

64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER

A vendre chez tous les Pharmaciens.

GELINAS, AVOCAT, No. 44, Rue St. Vincent (en face de l'Hôtel Richelieu), Montréal.

ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école sera ouverte le premier février prochain dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation, et ex-professeur de navigation de la Société de Marchands Aventureurs de Bristol, Angleterre.

Les termes seront comme suit: L'école sera ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se fermera à midi.

Le programme des études sera le suivant:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes-marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS.

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée, auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite. Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres. Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec.

8-20-11-10

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES

ET DE

MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis

JOS. ROY,

573, RUE STE. CATHERINE,

A l'Enseigne du Chapeau Rouge.

8-15-54-10

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises

(Ex-représentant des Éditeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

2, BULEVARD POISSONNIERE, PARIS

a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres de membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.